rouge et noir

109

janvier 1980 mensuel prix : 3,50 f

journal d'information de la maison de la culture de grenoble

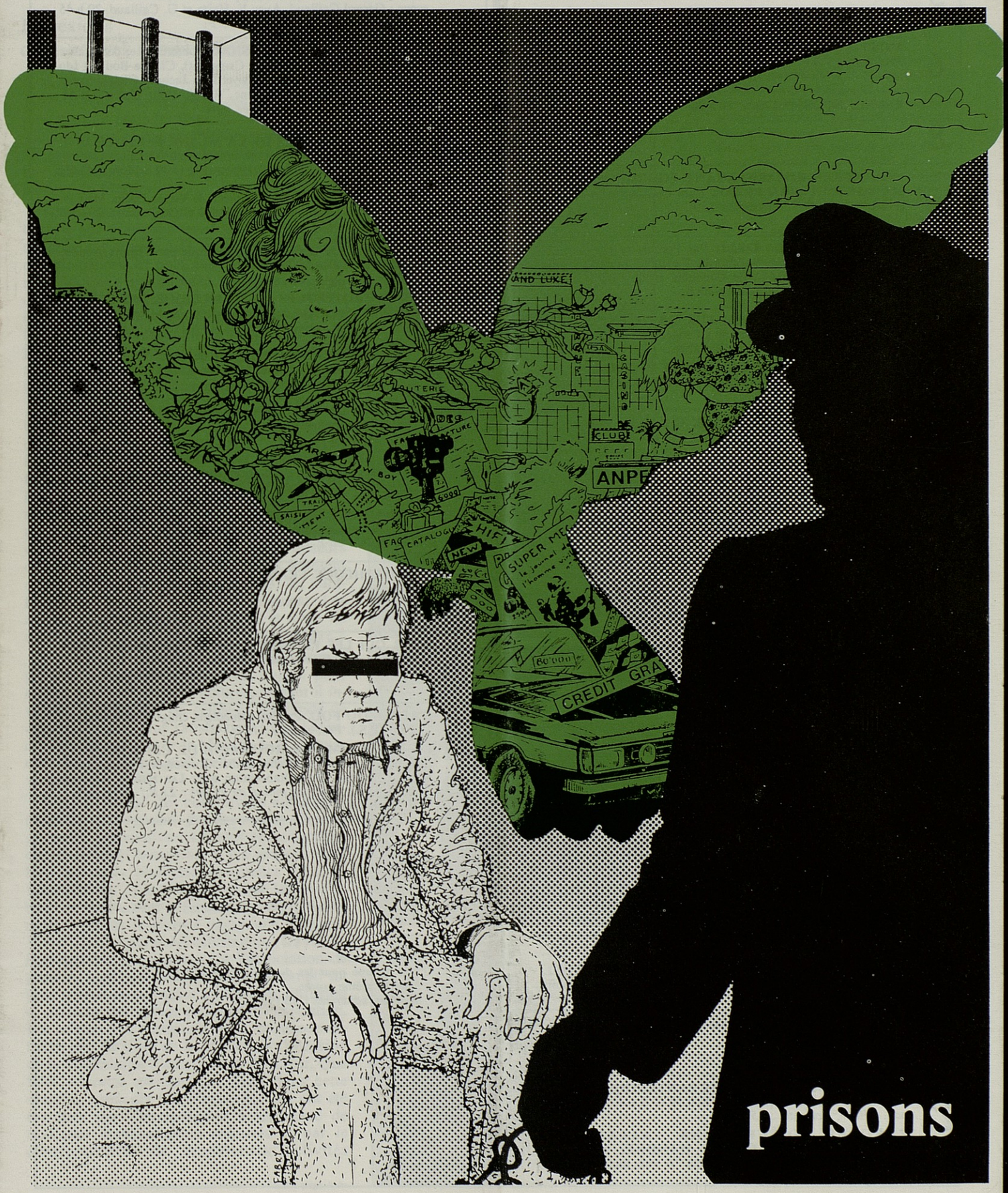

prisons

janvier jour par jour

Ma 1

IMAGES DE L'APARTHEID. Exposition ouverte jusqu'au 6 janvier. Heures d'ouverture de la Maison. *Entrée libre.*

ERNEST PIGNON-ERNEST. 10 ans de travail. Heures d'ouverture : 11 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 février. *Entrée libre.*

Sa 5

RELAIS-INFORMATION. 17 h (P.S.). *Entrée libre.*

Di 6

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE : "UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ", film de R. Bresson. 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 8

RELAIS-INFORMATION. 18 h 30 (P.S.). *Entrée libre.*

Me 9

MOI, PIERRE RIVIÈRE, AYANT ÉGORGÉ MA MÈRE, MA SŒUR ET MON FRÈRE. Film de René Allio. 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

Ve 11

BERLIOZ, BRAHMS, LISZT. Par l'orchestre de Grenoble. Dir. : Stéphane Cardon. Soliste : G. Tacchino, piano. En collaboration avec le C.M.L. de Grenoble et de l'Isère. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 23 F ; non-adh. : 40 F.*

Sa 12

DISCRITIQUE : LES TABLEAUX D'UNE EXPOSITION, de M. Moussorgsky. En prélude au concert de la Philharmonie de Cluj. 17 h (salle T.V.). *Entrée libre.*

NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTÉ PROVISOIRE, film de Damiano Damiani. 14 h 30, 17 h et 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

Di 13

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE. 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 15

A LA MÉMOIRE DE... Œuvres de Bernard Rancillac. Exposition jusqu'au 10 février (P.S.). *Entrée libre.*

RENCONTRE AVEC B. RANCILLAC. 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

FRANÇOIS BÉRANGER. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 23 F ; non-adh. : 40 F.*

Me 16

PRISONS DANS LA VILLE. Exposition de la CIMADE et de l'ARAPEJ. Ouverture à 18 h. Heures d'ouverture de la Maison. Jusqu'au 24 février. *Entrée libre.*

VIVRE EN PRISON. Débat avec des membres de l'administration pénitentiaire et un ancien détenu, précédé de **EST-CE QU'ON PEUT DIRE LA PRISON ?**, lecture de Pierre Goldmann par Gilbert Dombrosky-Gosset. 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

FRANÇOIS BÉRANGER. 20 h 45 (G.S.). *Adh. : 23 F ; non-adh. : 40 F.*

Je 17

UN AUTEUR, UN LIVRE : PREMIÈRE RUE A GAUCHE, de Denis Manuel. Lectures d'extraits à 18 h 30 ; rencontre à 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

FRANÇOIS BÉRANGER. 19 h 30 (G.S.). *Adh. : 23 F ; non-adh. : 40 F.*

Ve 18

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ADHÉRENTS. 20 h 30 (P.S.). *Entrée libre.*

Sa 19

RENCONTRES AVEC... les Associations participantes à "Prisons dans la ville". 14 h 30 et 17 h (P.S., salle T.V., halls). *Entrée libre.*

LES ANGES DÉCHUS DE LA PLANÈTE ST-MICHEL, film de Jean Schmidt, suivi d'un débat sur "Marginalité et délinquance". 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

Di 20

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE. 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Ma 22

CINÉ-ENFANTS : AVENTURES FANTASTIQUES, de Karel Zeman. Séances à 14 h 30 et 20 h 30 (P.S.). *Enfants : 5 F ; adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

PAROLES D'ÉCRIVAINS ALLEMANDS CONTEMPORAINS : GRASS, HANDKE, BÖLL, en français et en allemand par le groupe "A voix haute". 18 h 30 (salle T.V.). *Entrée libre.*

Me 23

CINÉ-ENFANTS : AVENTURES FANTASTIQUES, de Karel Zeman. Séances à 14 h 30 et 17 h (P.S.). *Enfants : 5 F ; adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

SCÈNE OUVERTE * :

- **"LES GROTESQUES DE LA MUSIQUE, EST-CE UNE IRONIE ?".** Spectacle de marionnettes par Mireille Antoine, Thierry Mare et... Hector Berlioz. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **ABRAHAM ET SAMUEL,** pièce de Victor Haïm. Mise en scène : Gérard Caillaud. Avec V. Haïm et G. Caillaud. 20 h 45 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Je 24

L'EUROPE DE LA RÉPRESSION. Conférence et débat avec Stefan Baier (avocat de Klaus Croissant), Claude Bourdet (du Tribunal Russel), Gérard Soulier et Jean-Jacques Gleizal (juristes) dans le cadre de la quinzaine "R.F.A. 1980, histoires d'Allemagne". 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

SCÈNE OUVERTE * :

- **"LES GROTESQUES DE LA MUSIQUE, EST-CE UNE IRONIE ?".** Spectacle de marionnettes par Mireille Antoine, Thierry Mare et... Hector Berlioz. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **ABRAHAM ET SAMUEL,** pièce de Victor Haïm. Mise en scène : Gérard Caillaud. Avec V. Haïm et G. Caillaud. 20 h 45 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Ve 25

UN JUGE A LA UNE. Lecture scénique par Théâtre-Action. 20 h 45 (P.S.). *Entrée libre.*

SCÈNE OUVERTE * :

- **"LES GROTESQUES DE LA MUSIQUE, EST-CE UNE IRONIE ?".** Spectacle de marionnettes par Mireille Antoine, Thierry Mare et... Hector Berlioz. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **ABRAHAM ET SAMUEL,** pièce de Victor Haïm. Mise en scène : Gérard Caillaud. Avec V. Haïm et G. Caillaud. 20 h 45 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Sa 26

UN JUGE A LA UNE. Lecture scénique par Théâtre-Action. 19 h 30 (P.S.). *Entrée libre.*

SCÈNE OUVERTE * :

- **"LES GROTESQUES DE LA MUSIQUE, EST-CE UNE IRONIE ?".** Spectacle de marionnettes par Mireille Antoine, Thierry Mare et... Hector Berlioz. 19 h (T.M.). *Adh. : 15 F ; non-adh. : 23 F.*
- **ABRAHAM ET SAMUEL,** pièce de Victor Haïm. Mise en scène : Gérard Caillaud. Avec V. Haïm et G. Caillaud. 20 h 45 (T.M.). *Adh. : 18 F ; non-adh. : 23 F.*

Di 27

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE. 17 h (P.S.). *Prix unique : 5 F.*

Me 30

POUR QUI LES PRISONS ? Film de Elia Lenasz. 20 h 30 (P.S.). *Adh. : 10 F ; non-adh. : 15 F.*

Je 31

L'APPEL DU FOU. Par les comédiens émigrés de Grenoble. 19 h 30 (P.S.). *Prix unique : 13 F.*

LA PHILHARMONIE ROUMAINE DE CLUJ. Direction : Emil Simon ; Soliste : Stefan Ruha. Œuvres de Moussorgsky, Ravel et Bartok. En collaboration avec Les Heures Alpines. 19 h 30 (G.S.). *Adh. de moins de 21 ans : 23 F ; autres adh. : 35 F ; non-adh. : 55 F.*

*** Scène Ouverte :**
Prix groupé pour les deux spectacles dans la même soirée, pour les adhérents : 28 F.

éditorial

Réflexions d'un nouvel administrateur

Voici, avec ce premier mois de l'année 1980, revenu le temps rituel des moments qui ponctuent, à périodes fixes, la vie de toute association : celui des assemblées générales. Le 18 janvier se tiendra l'Assemblée Générale des adhérents ; le 29 janvier celle de l'Association de Gestion.

Temps rituels, temps souvent froids aussi. On n'a pas beaucoup envie de sortir de chez soi pour une simple A.G. quand il neige, vente ou gèle dehors. Et puis, ces dates sont décidément toujours mal choisies : le 18 est un vendredi, veille du week-end, le 29 est un mardi, et il faut préparer la journée libre des enfants... Mais le lundi, on est fatigué des deux jours qui ont précédé, le jeudi est en milieu de semaine... il n'existe pas de bon jour ! Comme il n'existe pas de bonne heure !

Temps rituels, temps souvent mornes aussi. Quand on vient à ces A.G., il y a tant et tant d'informations à ingurgiter ! Et puis, l'échange n'est pas facile dans ces salles de théâtre. En haut, sur l'estrade, derrière une table : le Président, le Directeur, pas de Général mais les membres du bureau. Ils parlent. Ils nous parlent chiffres, nombre d'adhérents, recettes, dépenses, programmation, secteurs d'activités... En bas, les participants écoutent sagement, osent une question. Puis, les habitués de la prise de parole interviennent. Les autres, tous les autres, auront-ils le loisir de dire ce que, peut-être, ils ont envie de dire ?

On échappe rarement à ces phénomènes propres à toute vie associative. Faut-il pour autant renoncer à ces structures, ou faut-il *inventer,* à l'intérieur de celles-ci, un mode de communication plus satisfaisant ? Car l'association des usagers de la Maison de la Culture est loin d'être "usagée" : elle est même bien vivante.

Ici, les "relais" des collectivités adhérentes (comités d'entreprise, établissements d'enseignement, associations sociales et culturelles, etc.) travaillent beaucoup. Il y a souvent foule lors des deux réunions mensuelles "Relais-Informations", c'est-à-dire lorsque les animateurs et le directeur présentent les activités du mois. Lors de la récente campagne "Urgent-Vivre", le Conseil d'Administration, les relais, bon nombre de membres de l'association de gestion, quelques adhérents ont accompli un gros travail de collage d'affiches, de diffusion et collecte des cartes postales, d'explication. Les mêmes ont, depuis six mois, beaucoup réfléchi aux finalités de la Maison, à l'occasion de la nomination d'un nouveau directeur. Que faire de cette maison, que faire dans cette maison, après dix ans d'existence qui ont été marqués par l'implantation à Grenoble de multiples établissements culturels et par le développement de nombreuses activités

suite page 4 ▶

rouge et noir 109

sommaire

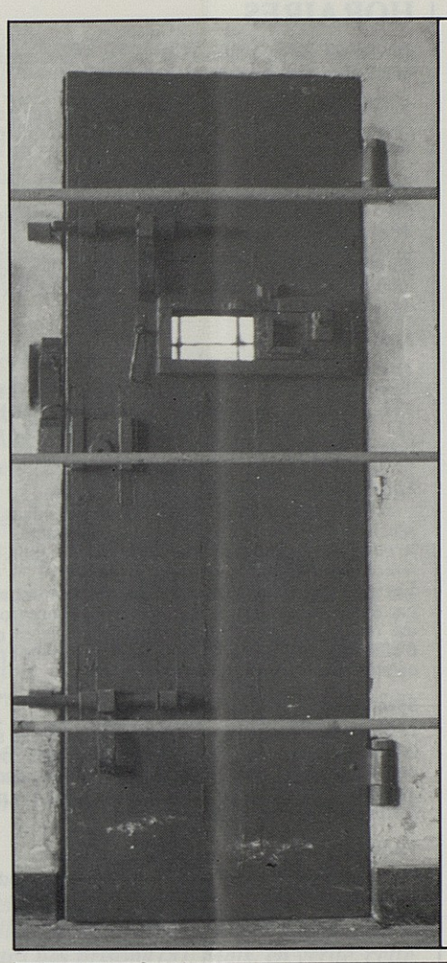

5 **société**

Pendant deux mois, janvier et février, la Maison, avec l'aide et la collaboration du Groupe multiprofessionnel sur les questions pénitentiaires de l'Isère, s'interroge et interroge. Objet de ce questionnement : **Les prisons.**
Dominique Labbé présente, dans ce numéro, les axes de ce travail en même temps que les diverses activités au travers desquelles il se trouvera mis en œuvre : expositions, avec "La prison dans la ville", "A la mémoire de..." avec des toiles de B. Rancillac, et "Arts carcéraux" : coup d'œil sur la culture et la création des prisonniers ; puis des débats importants et des films. Alors qu'un expo-journal (nº 5), qu'on trouvera dans la Maison, donne la parole aux "taulards", *Rouge et Noir* a choisi de mettre l'accent sur la réflexion et le témoignage. Trois contributions : celle de Philippe Boucher, chroniqueur judiciaire du journal "Le Monde" qui demande qu'on cesse de faire le silence autour de la prison et de ceux qu'on y envoie. Celle de Serge Livrozet, fondateur du Comité d'action des prisonniers, qui demande pour les "taulards" le droit aux Droits et à la dignité. Enfin, celle de Daniel Alvergnat, qui nous demande d' « oser voir la prison » avant de réfléchir.
Pour mieux connaître l'univers carcéral, D. Labbé et J. Thévenot donne un aperçu important – sans être exhaustif – sur la littérature carcérale. Autre contribution à cette connaissance, une introduction au livre "Première rue à gauche" d'un comédien visiteur de prison, Denis Manuel, qui viendra dans le cadre d' "Un auteur, un livre".

Photo A. Boisberranger

15 **théâtre**

La présentation de deux spectacles : **Abraham et Samuel** de V. Haïm (dans le cadre de "Scène Ouverte" de janvier) et **L'appel du fou.** Avant même l'accueil du Théâtre de la Salamandre en février, P. Brunel dit l'intérêt et le plaisir qu'il a pris en voyant **Attention au travail.**

L'appel du Fou — Photo Guy Delahaye

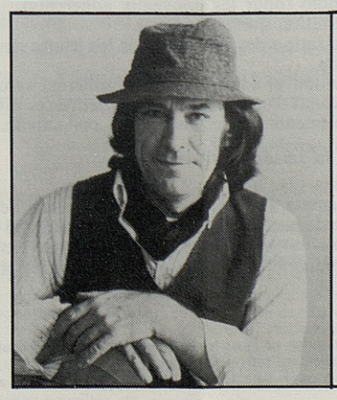

16 **musique**

Des informations sur les concerts et récitals de janvier : **La Philharmonie roumaine de Cluj, François Béranger,** et un spectacle de marionnettes dû, en partie, à ... Hector Berlioz : **Les grotesques de la musique, est-ce une ironie ?**

F. Béranger — Photo Marc Garanger

guide pratique

◄ suite de la page 3

rouge et noir 109

journal d'information
de la maison de la culture

Directeur de la publication :
Bernard Gilman

Rédacteur en chef :
Jacques Laemlé

Secrétaire de rédaction :
Marie-Françoise Sémenou

Secrétariat :
Nicole Chevron

Ont collaboré à ce numéro :
Daniel Alvergnat
Philippe de Boissy
Philippe Boucher
Patrick Brunel
Jean-François Héron
Dominique Labbé
Serge Livrozet
Yann Pavie
Jacques Thévenot

Page de couverture :
dessin de Fabry

Mise en page : **Albert Peters**

Imprimerie **Eymond, Grenoble**
Dépôt légal :
4e trimestre 1979 N° 5766

Commission paritaire
des publications n° 51-687

MAISON DE LA CULTURE
B.P. 70-40
38020 GRENOBLE CEDEX
TEL. (76) 25.05.45

Tirage : **13 500 exemplaires**
Le numéro : **3,50 F**
Abonnement **(10 numéros) : 25 F**

ABONNEMENT A
rouge et noir

L'abonnement à "Rouge et Noir" tire à sa fin.
En effet, si vous n'avez pas encore souscrit votre abonnement pour l'année 1980, ce numéro est le dernier que vous recevrez.
Alors faites vite :
il vous en coûtera 25 F.
Pour 10 numéros, ça vaut le coup !

HORAIRES

Ouverture de la Maison : tous les jours, sauf le lundi. Ouverture au public : à 11 h.

Fermeture : à 21 h lorsqu'il n'y a pas de spectacle en soirée ou dans l'heure qui suit la fin du dernier spectacle ; à 19 h le dimanche.

Bureaux :

tous les jours, sauf dimanche, lundi et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Guichet adhésions : tous les jours, sauf dimanche, lundi et jours fériés de 14 h à 19 h ; de 13 h à 19 h du 16 octobre 1979 au 9 février 1980.

Billetterie-Location :

1) Horaires.
Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 13 h à 19 h 15. Dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h et 1/2 heure avant les spectacles, lorsqu'il reste des places.

2) Délivrance des billets :

– *collectivités :* à partir du 30e jour précédant un spectacle, ou une série d'un même spectacle.
– *adhérents individuels :* à partir du 10e jour.
– *non-adhérents :* à partir du 3e jour.
Les réservations avant ces délais peuvent se faire par dépôt au guichet, ou par correspondance (joindre règlement et enveloppe timbrée). **Mais en cas d'affluence,** la Maison de la Culture ne garantit pas qu'elle puisse toutes les satisfaire.

Spectacles :

Les spectacles commencent à l'heure indiquée sur les programmes. Les éventuels retardataires comprendront qu'on doive, parfois, les faire attendre avant de les introduire dans la salle pour ne pas perturber le début de la représentation.

Visites groupées :

Celles-ci s'effectuent sur rendez-vous les mercredis, jeudis et vendredis de 15 h à 19 h (s'adresser au service "accueil").

ADHÉSION

L'adhésion (1) procure un certain nombre d'avantages :
– une réduction notable sur les prix des spectacles ;
– une priorité de réservation des places ;
– la possibilité d'emprunt à la bibliothèque, la discothèque, la galerie de prêt d'œuvres d'art ;
– enfin, la participation au fonctionnement de la Maison de la Culture : Assemblée générale, élection des représentants des adhérents à l'Assemblée des membres titulaires.

Comment adhérer ?

Pour le nouvel adhérent ou le réadhérent :
– Remettre le bulletin d'adhésion entièrement rempli (pour les réadhérents ne pas oublier le numéro de la carte).
– Une photo (pour les nouveaux adhérents).
– La cotisation correspondante.
– L'autorisation des parents pour les jeunes de 10 à 16 ans.
– Pour le nouvel adhérent ou le réadhérent venant par le canal d'une collectivité, remettre ces différents éléments au "relais" de sa collectivité.

Tarifs de la saison 1979-1980

– Adhésion (2) : 18 F.
– Abonnement à "Rouge et Noir" (mensuel de la Maison de la Culture) 10 numéros par an : 25 F.
– Adhésion + abonnement à "Rouge et Noir" (avec réduction sur le montant de l'adhésion) : 28 F.

(1) La présentation de la carte d'adhérent est demandée pour le retrait des billets à l'entrée des salles.
(2) L'adhésion est gratuite de 10 ans à 16 ans et au-delà de 65 ans.

(livre, musique, etc.). Comment repenser la trilogie initiale création - diffusion - animation ? Que faire surtout lorsque l'Etat étrangle délibérément les Maisons de la Culture au plan financier ?

Le sentiment que je retire d'une année de présence au Conseil d'Administration est celui d'un travail riche, soutenu, souvent difficile. Avec les conflits inhérents à toute vie démocratique. Avec la difficulté de définir une politique lorsque les cordons de la bourse se resserrent et que la Maison et son personnel vivent dans l'angoisse de leur devenir. Avec du rire et de la chaleur aussi. Mais avec peu d'impulsion en provenance des adhérents.

Le Conseil d'Administration a besoin des Assemblées Générales. Il faut un va-et-vient constant entre ces deux types de structures. Sinon, les orientations culturelles de la Maison continueront à être définies par des professionnels et par un groupe restreint de militants, même si ceux-ci représentent souvent des groupes. Les adhérents n'ont pas encore pris le pouvoir dans leur Maison. La faible participation des Grenoblois à la campagne "Urgent-Vivre" l'a montré. Le rôle des Assemblées Générales est de dire, inventer, contester, proposer, orienter. Et si c'était le cas des Assemblées Générales de janvier ?

Georges Couffignal.

Voir Méphisto

Les Ateliers de Lyon (direction : Gilles Chavassieux) reçoivent sous chapiteau, en février, la dernière création d'Ariane Mnouchkine : **Méphisto.**

La Maison de la Culture prend l'initiative de retenir des places et d'organiser un ou plusieurs cars de Grenoble pour aller voir le spectacle :
– soit samedi 23 février à 14 h 15
– soit dimanche 24 février à 16 h 15.

Durée du spectacle : 4 heures.

Départ devant la Maison samedi à 12 h - le dimanche à 14 h.

Les adhérents intéressés peuvent s'inscrire à la Maison de la Culture **avant le 10 janvier, dernier délai,** en joignant leur participation financière de 40 F (le prix de la place est de 35 F), soit au service Accueil, soit par correspondance en précisant nom, adresse et jour choisi.

société

la prison

Laxisme des juges et de l'administration, vous répondra-t-on. Ou encore : quatre étoiles, croissants, télés couleurs, argent du contribuable ! Les Dauphinois connaissent l'antienne puisqu'il est bien de chez nous le journal qui l'entonne avec le plus de constance. Et pourtant : jamais nos prisons n'ont été aussi pleines et les peines aussi lourdes, alors même que M. Poniatowski, ancien ministre de l'Intérieur peu suspect de faiblesse, reconnaissait récemment que la psychose d'insécurité ne trouve aucun fondement dans la réalité observable. Et surtout, de quelque point de vue que l'on se place, notre système pénitentiaire reste le plus désuet et le plus arriéré d'Europe. Aider l'opinion à regarder cette réalité en face, à cesser de se conduire comme les trois macaques asiatiques dont parle plus loin Philippe Boucher, tel est le premier objectif de ces deux mois consacrés aux prisons.

Autour de l'exposition La prison dans la ville, *créée par la Cimade et l'Arapej (1) que ces deux organismes présentent ci-contre, une série de manifestations ont été préparées depuis un an par le Groupe multiprofessionnel sur les questions pénitentiaires de Grenoble. Ce groupe rassemble des magistrats, des avocats, des éducateurs, des visiteurs de prison, des aumôniers, des travailleurs sociaux, etc. Pour bien comprendre le contenu de ces manifestations, il faut savoir qu'il n'a pas de vision unique concernant le devenir des prisons. Trois grandes attitudes le départageaient :*

– Pour les uns, les plus nombreux sans doute, nous pourrions renverser l'inquiétante évolution actuelle, à condition, bien sûr, de disposer de plus de moyens mais surtout de privilégier le rôle d'aide, d'éducation, de réinsertion sociale que la prison devrait jouer dans l'intérêt bien compris du détenu et de la société (telle est la raison pour laquelle nous clôturerons ces manifestations par une table ronde sur La réinsertion ou la récidive. *En effet, le niveau culturel des prisonniers est effroyablement bas et le handicap social particulièrement lourd, comme le rappelle Ph. Boucher. Mais, pour autant, la prison n'est pas un désert culturel. Afin de le prouver, nous avons réuni des œuvres de détenus, témoignages d'une volonté d'affirmation mais aussi d'une sous culture méprisée et méconnue (2). Le prouve également la production littéraire qui sort des prisons et dont Jacques Thévenot nous donne un aperçu.*

– D'autres, souvent à cause de leur profession, sont plus sensibles aux problèmes du Droit : la privation de liberté mais que cela, disent-ils en substance. La prison représente un pis aller irremplaçable dans la société actuelle, il faut apprendre à vivre avec elle et faire que l'Etat de Droit ne s'arrête plus aux portes des prisons (3). Mais, en vérité, cette position remet profondément en cause notre système pénal avec sa clef de voûte : la peine de mort. C'est pourquoi nous avons choisi comme thèmes de débats, La justice pénale, La justice dans les prisons, Le rôle de la psychiatrie, La peine de mort, *etc.*

– Un troisième groupe enfin comprend les adversaires de la prison. Tels sont les militants du Comité d'Action des Prisonniers (4) qui, depuis 1972, dénoncent sans relâche les brimades, les vexations, l'isolement, les morts suspectes, hontes permanentes de notre système carcéral mais inhérentes à sa logique : détruire aussi complètement que possible celui que l'on garde (voir l'article de Serge Livrozet). Ne croyez pas cependant que les adversaires de la prison soient forcément des révolutionnaires. Nombreux, parmi nous, sont ceux qui, parvenus aux mêmes conclusions que le docteur Roumajon selon lequel « la prison ne remplit aucun des services que l'opinion est en droit d'attendre d'elle » et qu'elle fabrique plutôt la récidive (5), en déduisent que le mieux est encore de la fermer, l'arsenal des privations de droits étant, aujourd'hui, largement suffisant pour assurer le châtiment du coupable (6).

Ce n'est pas le moindre mérite du Groupe multiprofessionnel que de permettre à tous de se retrouver, de dialoguer, de travailler ensemble et de porter le débat devant les Grenoblois. Puisse-t-il ne pas se clore et le public rejoindre, nombreux, les associations (7) qui se sont jointes à la Maison de la Culture pour l'aider à organiser ces deux mois.

Dominique Labbé.

(1) CIMADE (Service œcuménique d'entraide), 176, rue de Grenelle, 75007 Paris - ARAPEJ (Association Prison et Justice), 111, rue des Rabats, 92160 Antony.

(2) En mini galerie, jusqu'au 24 février.

(3) François Colcombet, *Vivre avec les prisons, Toujours les prisons*, numéro spécial d'*Esprit*, novembre 1979.

(4) CAP, journal des prisonniers, 41 bis, quai de la Loire, 75019 Paris.

(5) Yves Roumajon, *Ils ne sont pas nés délinquants*, Seuil. (Le docteur Roumajon est président de la Société française de criminologie).

(6) Thierry Lévy, *Le désir de punir*, Fayard.

(7) Les sections locales de Amnesty International ; Amitié ; Association pour l'accueil des jeunes ; Association pour la réadaptation, la réinsertion et le reclassement des prisonniers de l'Isère ; Diaconat protestant de Grenoble ; Groupe chrétien Immigrés-Français ; Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public de l'Isère ; Fédération de l'Education Nationale ; Ligue des Droits de l'Homme ; Mouvement contre le racisme et pour la paix entre les peuples ; Mouvement chrétien pour la paix ; Syndicat de la magistrature ; Syndicat des avocats de France ; Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, etc.

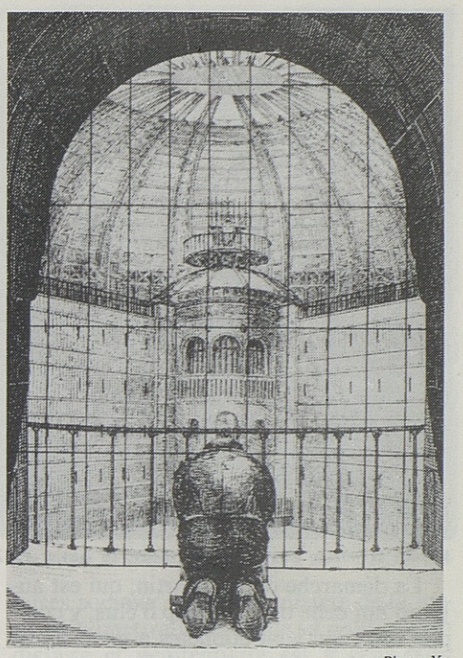

Photo X

Les 3 macaques

Lorsque en janvier 1972, comme en prélude à la grande explosion carcérale qui suivra l'élection présidentielle de 1974, la prison Charles-III de Nancy est ravagée par ses occupants, le maire de la ville, M. Martin, conseiller d'Etat, s'empresse de télégraphier au Ministre de la Justice, qui est alors M. René Pleven. La teneur de son télégramme est simple et dit en substance : « La maison d'arrêt de Nancy a été dévastée. Ne la réparez pas. Achevez ce qu'ont commencé les détenus. »

N'allez pas croire que M. Martin rejoignait tout d'un coup ceux qui doutent de l'efficacité de la prison et de sa *moralité ;* que le distingué conseiller d'Etat se rangeait aux côtés de Michel Foucault, professeur au Collège de France, dont on sait les admirables écrits. Le maire achevait ainsi sa supplique : « reconstruisez la prison loin d'ici, loin de nous. » Le ton était donné, conforme à l'esprit du temps : « des prisons, des prisons, mais qu'on ne les voit pas. »

Depuis que l'enfermement existe à titre de sanction spécifique, c'est-à-dire depuis moins de deux siècles, la prison a aussi servi à dissimuler au regard le corps des pécheurs. Certes les procès sont publics, certes les transfèrements de bagnards se produisent au grand jour, mais il ne s'agit que de fugitives parenthèses. Car la prison est un endroit où on ne peut pas davantage entrer qu'on ne peut en sortir si la garde n'y consent pas. La prison montre ses hauts murs mais elle ne montre qu'eux.

suite page 6 ►

◄ suite de la page 5

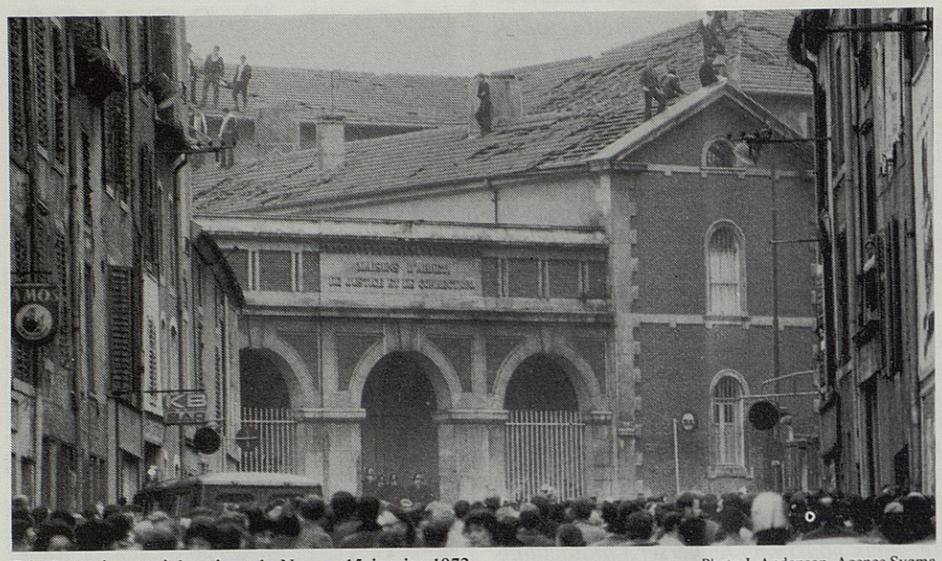

Révolte et émeute à la prison de Nancy, 15 janvier 1972. Photo J. Andanson, Agence Sygma

La démarche de M. Martin, qui est aujourd'hui celle de beaucoup d'élus, y compris ceux qui sont étiquetés à gauche, est significative. L'opinion s'aligne sur les trois macaques asiatiques dont l'un ne veut rien voir, l'autre rien entendre, et le troisième rien dire.

Le silence autour de la prison est patent. Nul ne veut prendre la parole à propos de la prison sinon pour proférer quelque pesante sottise sur les prisons 4 étoiles. Autrement, ce sont toujours les mêmes voix qui clament, les mêmes plumes qui crissent, pour rédiger les mêmes textes, signer les mêmes pétitions. Ces quelques individualités, dans leur diversité sociale ou politique, sont réunies sous le même vocable d'utopiste ou de destructeur de société.

Le silence du plus grand nombre ne suffit apparemment plus. L'idée n'est plus acceptée que toute société secrète, à toute époque, une délinquance dont les prisons seraient le symbole bâti. Supprimé le bâtiment, supprimée la peur. La peur de l'évasion n'explique pas seule ce rejet (faut-il redire que, si près de 120 000 personnes passent chaque année par la prison, ne sont enregistrées dans le même temps qu'une vingtaine de tentatives d'évasion, le plus souvent inaccomplies et ne mettant en cause qu'une quarantaine de détenus).

Ces chiffres (50 sur 120 000) prouvent irréfutablement que la prison est sans danger pour ceux qui vivent dans ses abords. D'autant que les policiers y sont plus nombreux qu'ailleurs et qu'un évadé ne s'attarde pas sur place. L'enfermement ne suffit plus ; il faut aussi qu'il soit invisible, inconnu presque. A la prison faut-il substituer l'oubliette ? C'est le summum de l'appel à la sécurité : ôter de la vue du public les bâtisses, rappelant qu'elles ont des pensionnaires et que ceux-ci symbolisent la permanence du délit.

Varces

La Maison d'Arrêt de Varces, dans la banlieue de Grenoble, a été ouverte au printemps 1976. Prison modèle sur le modèle de Fleury-Mérogis. Les détenus sont placés dans des cellules individuelles de la taille d'une petite chambre de HLM, comprenant un lavabo, un WC sans abattant, une penderie, une petite table. *Prévue pour 216 places, elle accueille en réalité de 260 à 340 détenus,* à deux par cellules. Le personnel de surveillance compte environ 80 personnes.

Détenu de Varces qui es-tu ?

— Je suis un homme		87 %
— J'ai plus de 18 ans et moins de 30 ans		69 %
— J'habite en ville		89,2 %
— Je suis sans emploi	43 %	
ou sans qualification	34,4 %	77,4 %
— J'ai volé ou attenté aux biens		75,6 %
— J'ai fait moins de 4 mois de détention provisoire		77,9 %
— La durée de ma peine est supérieure à 6 mois		
mais inférieure à 3 ans		60,7 %
de 6 mois à 1 an		27,8 %
de 1 an à 3 ans		32,9 %

Echo de Varces ?

Les détenus de Varces ont un journal — pas tout à fait mensuel, c'est difficile de tenir un rythme régulier — qui s'appelle tout simplement *L'écho de Varces.* C'est intéressant, vivant, et ça donne une idée de ce qu'on peut faire, penser, aimer lorsqu'on est derrière des murs et des barreaux. On peut se le procurer en écrivant à : « L'écho de Varces », B.P. 15, 38760 Varces, moyennant une petite contribution financière (5 F le numéro).

La prison, hors la loi *.

Une telle évolution ne peut qu'accroître l'évidence que la prison est hors la loi. La loi n'entre pas en prison puisque n'y pénètre personne qui puisse efficacement contrôler que la loi garde ses droits. Prétendre le contraire est un mensonge ou une baliverne. Cette exclusion de la loi ne signifie pas que la prison soit une société sans règle. La prison reproduit au dedans, sous une forme aggravée, les schémas du dehors. Mais sans l'effet modérateur des lois. La prison est par excellence l'endroit où se vérifie l'adage : « c'est la loi qui libère, c'est la liberté qui opprime. »

Une anecdote résume assez bien l'importance de la force, y compris chez les surveillants d'établissements. A qui ces fonctionnaires, contrairement à l'usage connu, disaient-ils : « vous » A Jacques Mesrine. La gravité des délits avérés le cédait à la peur qu'il faisait naître. Le mot de privilège est un maître mot dans les prisons. La hiérarchie sociale dont on voudrait réduire les degrés dans la société ordinaire s'épanouit, intacte dans les maisons d'arrêt, et plus encore dans les centrales où la durée des incarcérations renforce les stratifications socio-carcérales.

Trois autres facteurs interviennent pour expliquer que le monde pénitentiaire se situe à l'écart des lois, pour qu'il soit bien plus (ou bien moins) que cette privation de la liberté d'aller et venir que M. Giscard d'Estaing avait exprimée en disant que la prison c'était la détention et rien d'autre (il est vrai que le propos a été tenu durant la période du septennat libéral à son début, et qu'on serait plutôt, à présent, au plus fort du septennat autoritaire. Ce qui reviendrait à supposer que M. Giscard d'Estaing est l'image renversée de Napoléon III).

D'abord, la société pénitentiaire est une société de prolétaires. Non pas que ses membres soient abondamment pourvus d'enfants, ce qui est le sens étymologique du mot prolétaire. Ses membres sont, selon la signification contemporaine et pour employer un euphémisme, de condition modeste. 80 % des détenus sont des ouvriers, des O.S., des ouvriers qualifiés et le reste n'est guère plus élevé dans l'échelle sociale. Les délits commis par la société plus cossue, tels la fraude fiscale et les abus de biens sociaux, lorsqu'ils sont poursuivis, ne conduisent que très rarement leurs auteurs en prison.

Il faut aussi rappeler qu'il y a plus d'analphabètes en prison qu'on en compte lors des incorporations pour le service national. Si, de plus, l'administration pénitentiaire s'enorgueillit du nombre de certificats d'études qui sont subis avec succès par les détenus, c'est aussi que ces derniers en étaient dépourvus à leur entrée en prison... Il s'ensuit que les plus pauvres ne sont pas spontanément des utilisateurs de

droits. Les plus démunis socialement le sont aussi culturellement, et leur défense n'est pas médiatisée par des droits que l'on ferait valoir. Ce n'est pas l'argumentation sans même parler du droit qui sous-tend l'organisation socio-carcérale, mais la force.

Cette remarque est aggravée par le fait que cette population est masculine (il y a moins de 1 000 femmes emprisonnées pour environ 34 000 hommes) et que la tranche d'âges la plus largement représentée est celle qui va de 18 à 40 ans. C'est-à-dire une période où la violence physique dont nous sommes tous porteurs est à son comble.

Autre remarque, et qui touche aux surveillants (improprement appelés gardiens, et intra muros matons, gaffes, etc.). Ces fonctionnaires, pour les plus bas grades qui constituent par définition le plus grand nombre, sont issus de milieux voisins de ceux qu'ils gardent. Le marasme économique a été, de plus, un bon pourvoyeur pour cette catégorie d'emploi. Les surveillants, pas plus que leurs "interlocuteurs", n'ont ce réflexe légaliste qui est, d'une certaine manière, le luxe des nantis. Fleurissent, donc, le prétoire (tribunal pénitentiaire), le mitard (prison dans la prison), le caïdat, les combines, les traquenards, les corrections, les punitions. Meurt l'amour.

En dehors du débat sur les quartiers de haute sécurité (QHS), curieusement relayé et popularisé par Jacques Mesrine, nul ne vient plus, comme dit le jargon contemporain, interpeller la prison.

La durée des sanctions prévues par le code pénal a été artificieusement prolongée, grâce à un tour de passe-passe concernant les permissions de sorties des détenus aux termes d'une loi que le Conseil Constitutionnel n'a pas cru bon de sanctionner. Les autorités font ce qu'elles veulent quand elles le veulent, de préférence le pire, sur fond de vulgarité démagogique.

M. François Mitterrand nous disait récemment à l'occasion d'un entretien sur les libertés que publia "Le Monde" : « Je n'ai pas assez d'imagination pour savoir comment ont pu naître un certain nombre de gens en dehors du circuit de la société sans que ce soit dans un endroit clos. » Cela est vrai. A cette réserve près que la prison ne peut être, au regard de l'éthique, acceptable. Elle n'est et demeurera qu'un affreux pis aller. Mais cette concession ne peut conduire à ce que, quoi qu'elles aient fait, 120 000 personnes soient, chaque année, projetées dans un monde où le mot "droit" ne figure plus que dans les dictionnaires.

Philippe Boucher
chroniqueur judiciaire
du journal *Le Monde*,
auteur du *Ghetto judiciaire* (Grasset).

° L'inter-titre est de la rédaction.

Manifestation du C.A.P. contre les conditions de détention à la prison de Mende, 20 avril 1974 Photo X

Les révoltes de 1974, et après ?

Juillet 1974. L'une après l'autre, le tiers des prisons françaises entrent en révolte contre l'administration pénitentiaire et le système judiciaire. S'entremêlent des protestations contre les conditions de détention (alimentation, travail sous-payé, hygiène, salubrité des lieux, abus de la discipline, zèle des gardiens, etc.) et une remise en cause de la pratique judiciaire (lenteur de la procédure, détentions provisoires considérées comme arbitraires, chantage aux parloirs et au courrier de la part de certains juges d'instruction, etc.).

D'une prison à l'autre, du nord au sud, de l'est à l'ouest, les revendications des mutins sont tellement semblables que l'administration et les syndicats de surveillants ont beau jeu de prétendre ne voir dans ces révoltes qu'un mouvement d'insurrection organisé et orchestré de l'extérieur. Il s'agit là, bien entendu, d'un grossier mensonge destiné à tromper l'opinion publique sur les réalités carcérales et judiciaires.

Dans la foulée, une organisation est aussitôt désignée comme responsable de ces révoltes : le Comité d'Action des Prisonniers, créé en 1972. Plusieurs de ses membres seront interrogés par la police. Vainement. Et pour cause.

Noyer le poisson

Cette interpellation, cette manière de chercher le bouc émissaire, laisse déjà largement augurer de ce que deviendra "l'après-révoltes".

De même que le patronat et l'Etat se refusent à considérer les grèves comme l'émanation logique d'injustices et de malaises sociaux réels, le ministère de la justice n'admettra jamais que sa politique judiciaire et pénitentiaire est à cent pour cent responsable de cette vague de "révoltes-ras-le-bol" qui ont fait huit morts du seul côté des détenus, autant dire du côté des assassins et des criminels. Paradoxe de notre temps où les plus dangereux ne sont pas toujours ceux qu'on a tendance à croire !

La répression sanglante étant menée de pair avec des promesses de libéralisation du régime pénitentiaire, cette partie cachée de la France, où passent environ chaque année 120 000 personnes, accepte donc de retomber dans l'anonymat des murs et des barreaux.

Dès lors, la politique de la carotte et du bâton, chère à l'administration, va prendre des proportions jamais encore égalées. Côté carotte : postes à transistors, lecteurs de cassettes, montres, permissions de sortir, grâces administratives, centre de détention, parloirs libres, libérations conditionnelles. Côté bâton : suppression des grâces, incarcération dans des conditions plus sévères, suppression des permissions, des libérations conditionnelles, des parloirs libres et pour finir, le fin du fin, instauration des quartiers de haute sécurité, que le C.A.P., et Jacques Mesrine, plus tard, ont illustré et dénoncé chacun à leur manière.

Ainsi l'espoir d'un côté, la peur de l'autre ont peu à peu conduit la majorité de la population pénale à se comporter de cette manière apeurée qui caractérise si bien l'existence de chaque jour de la majorité des citoyens des pays industrialisés et démocratisés.

L'ouvrier, l'employé, le journaliste obéissent parce qu'ils souhaitent amélio-

suite page 8 ►

◄ suite de la page 7

rer leur confort et qu'ils craignent de perdre leur place.

Le détenu qui, jusqu'en 1974, échappait encore un peu à ces pressions, parce que son intérêt à se tenir tranquille n'était pas aussi évident, se trouve désormais prisonnier du même processus que les citoyens moyens. D'où son silence et son apparente docilité.

Donc, contrairement à ce que les optimistes pourraient croire, la paix, en prison comme ailleurs, est loin de régner. Imposée par ceux qui ont tout intérêt à la voir se prolonger sous cette forme, il n'est pas déraisonnable de penser qu'instaurée de façon aussi précaire elle ne saurait durer. Il faudrait pour en être étonné appartenir à la catégorie de ces autruches qui feignent la surprise lorsque la S.N.C.F., la régie Renault ou l'E.D.F. se mettent en grève.

Cent ans de retard

De ce qui précède, il est aisé de conclure que les années à venir risquent fort de nous réserver des surprises. "Surprises" dont j'ai tendance à imaginer la concrétisation de façon individuelle, plutôt que collective, encore que cette dernière forme ne soit pas à exclure.

On ne saurait parler de l'après 1974 sans affirmer avec force que Jacques Mesrine (non l'ennemi prétendu public – de ça nous en avions déjà eu – mais le Jacques Mesrine contestataire, dialecticien) est le pur produit du nouveau système pénitentiaire instauré en 1975. Au point de se demander si ce n'est pas cela, cette capacité – nouvelle pour un truand – d'analyser les retombées, les causes sociales, politiques de ses actes qui lui ont valu d'être abattu comme nul autre ne l'avait été auparavant. Mesrine faisait peur non par sa capacité de tuer mais par sa capacité de parler, d'exprimer la révolte rentrée des détenus d'après 1974. Que se dresse donc un autre Mesrine n'est nullement à exclure. J'y crois davantage, pour l'instant tout au moins, qu'à une révolte collective.

Nos prisons, notre code pénal comptent au moins cent ans de retard par rapport à la Suède. On peut par la force, la violence, la répression et la carotte parvenir à les rendre supportables à une majorité plus désireuse de survivre à genoux que de vivre debout. Mais rien n'empêchera jamais les individualités de se dresser pour dénoncer, même au prix de leur vie, ce que la multitude accepte si bien.

Et n'est-ce pas cette capacité personnelle de certains d'entre nous à se dépasser qui permet à une nation, à un groupe social, même aux moments les plus obscurs de son histoire, de ne jamais tout à fait oublier le sens de la liberté et de la dignité ?

Les détenus, pour ravalés qu'ils soient au rang d'animaux par ceux qui les jugent et les gardent, n'en demeurent pas moins des hommes, potentiellement capables de se dresser individuellement ou collectivement pour affirmer leurs droits aussi bien que leur dignité.

Il faudra bien les rattraper un jour, ces cent ans de retard !

Serge Livrozet *

* *Serge Livrozet, ancien détenu, fondateur du Comité d'Action des Prisonniers (C.A.P.), auteur des ouvrages suivants :* De la prison à la révolte *(essai),* Diego ou la vie d'un chien de guerre *(roman),* La rage des murs *(roman), au Mercure de France.* Hurle ! *(essai), aux Presses d'aujourd'hui.* Aujourd'hui, la prison *(document) chez Hachette.* Le sang à la tête *(roman) et* Lettre d'amour à l'enfant que je n'aurai pas *(pamphlet) chez l'auteur : Livrozet, 41 bis, quai de la Loire, 75019 Paris.*

Oser voir la prison

Voici à Grenoble ce portrait-labyrinthe d'enfermement, fait de signes et d'impressions, témoins oculaires du ghetto le plus occulté de l'exclusion sociale : la prison.

Croisant l'épine dorsale du silence des réprouvés, ces instantanés ne craignent pas d'imposer le mystère aride de destins qui s'appellent désert. Des violences de cette aridité il reste ces images obsessionnelles que le photographe a fixées dans l'espace de hasards où craignent de périr les visions intransmissibles d'une grégaire solitude.

Ce puits asséché auquel accèdent invariablement les condamnés depuis des siècles, durant des ans, des heures, des secondes incommensurablement ralenties et sans retour, cet album gigantesque le livre tel le murmure lointain d'une musique de l'au-delà des mots et du silence : c'est des vies terribles de la mort conquise dont il parle, et d'une parole dépossédée.

Dans cette époque qui apprend à l'homme à être, à la fois, l'esclave et son maître, le criminel et son bourreau, comment entendrait-on le discours de vérité du crime que, depuis bientôt deux siècles, on réussit parfaitement à caviarder ? Ses sentences nous retireraient la parole.

Rien que des chuchotements qui montent des gouffres solitaires où il n'est pas question de parler soi.

Devoir parler échoit à cette structure visuelle qui ne donne pas à *voir* mais à *regarder*.

Oser *voir*, derrière l'image, la misère noire des cachots, l'obsession des casquettes, les fouilles journalières, les miradors plantés à côté des églises, et les tours de clés quatre fois par jour sur les longues nuits de cavales imaginaires ; les brûlures quotidiennes d'estomac, les points d'anxiété qui grossissent tous les soirs dans les ventres, les coups de tabouret fous dans les portes indifférentes, l'écume

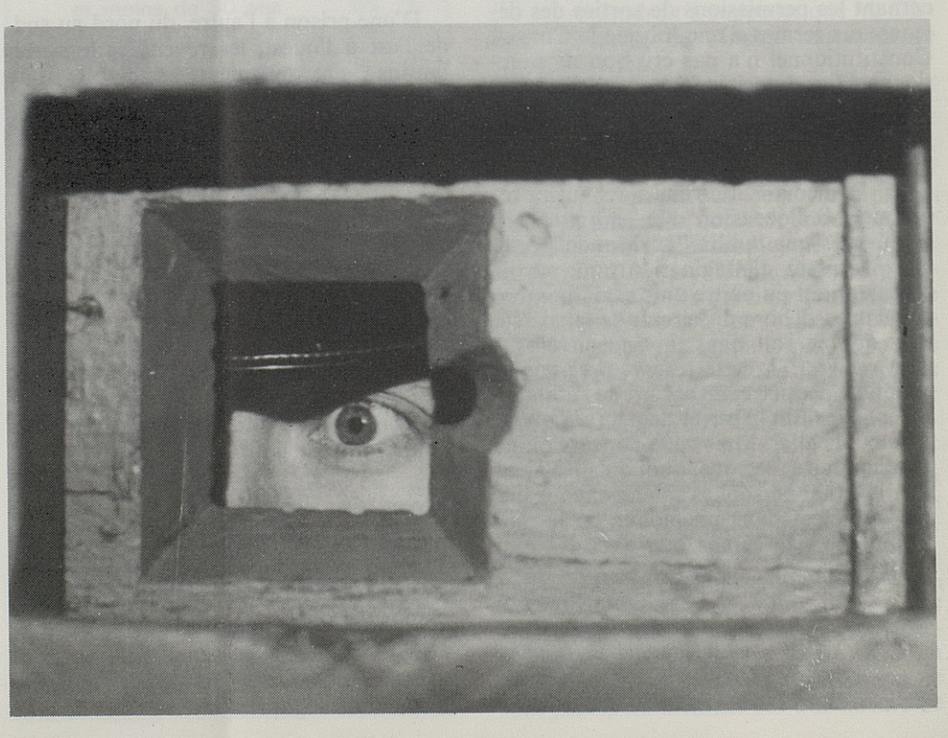

des volontés inassouvies de destruction du pouvoir ou les tentatives désespérées de le fuir.

Oser *entendre* les interminables lucidités qui n'ont pour interlocuteurs que l'écho glacé des coursives, ou les râles rentrés des amis aux suicides ratés et les filets de sang qui suintent comme des maquillages, le vrai clin d'œil figé du copain pendu avec les bandelettes d'une fausse entorse, les prières pas à Dieu étouffées par les jurons et les coups qui montent du mitard quand les radios sont éteintes, le cliquetis de l'œilleton que le maton relâche toutes les heures chaque nuit sur des centaines de masturbations solitaires et de vallium ou de mandrax sans effet, ou ces retours sans cesse reconduits jusqu'à la veilleuse de l'attente.

Oser *comprendre* que cette misère étrangle et qu'il n'en paraît rien : n'est-ce pas de *nulle part* que viennent ces clichés ? Oser comprendre que dans ce temps avide de transparence, d'information et d'échange, qui se solde par une inflation et une boulimie d'images et de prises de paroles, à l'évidence il n'est plus temps pour les condamnés à vie à l'errance sur les chemins de la décadence solitaire de crier partout et de toutes les façons que le système de répression actuellement en vigueur est le plus monstrueux et le plus dégradant pour l'homme de tous ceux qui ont jamais été appliqués.

Savoir ce que parler veut dire. Quand on parle, on n'est pas soi. On est déjà tout le mouvement social, précis, concret. Se faire écouter n'est possible que par le star-système. La parole, comme tout ce qui était libre, fut faite prisonnière. N'est-on pas allé chercher la "réalité du monde actuel" dans les prisons et chez tous ceux qui étaient sphères exclues du monde ? Ces mouvements devinrent sots quand ils jouèrent l'intégration, la reconnaissance de leur misère et non de leur déchirure, car la création est dans leur non-appartenance, leur vérité est dans leur inexistence, leur symbolique est dans mon ignorance. La parole produite, comme l'écriture râcleuse, est devenue le stigmate de la pensée qui va s'écroulant ; celle qui n'a pas compris que parler, comme écrire, au fil du vent, c'est de la praxis.

Qu'est-ce que l'envie de dire ? Conter la prison fait toujours un peu frémir, et celui qui la conte et celui qui la reçoit. Mais une goujaterie esthétique peut parfois rendre supportable l'impudique.

Silence, on fixe en clichés !

Devoir se purifier a incombé aux exclus de la société positive. Parler, non. Ne juge-t-on pas toujours des accusés absents ? Parler n'est pas à dire. Mais devoir châtier incombe à la société punitive. Et faire illusion générale de savoir, aussi.

A l'écoute des talons de la parole dépossédée, dans les pierriers de leur soliloque abscons, ces photos vont et viennent, déchirantes, ou non, en ce qu'elles feront écho, ou pas, à une autre déchirure. Celle de la vie/la mort de ces destins torrides comme des déserts qui n'ont pas l'heur d'apparaître hors des enceintes de la réclusion, sauf le spectacle du dernier soubresaut de la vie rendue sous quelque rafale sans sommation devant la foule fascinée (et oublieuse).

Reste toute la sollicitude de leurs rêves qu'ils désirent accessibles à d'autres auxquels ils manquent peut-être, et que l'image ne dit pas.

Que fait la vie dans la prison ? Que fait la mort dans la ville carcérale ? Peut-on dire la prison miroir de la ville démasquée ? Peut-on dire les corps asservis (servitium, esclavage de celui qui, voué à la mort, était enfin conservé pour être destiné à la mort lente du travail et de la purification) ?

La prison est un grand cimetière. Ce n'est pas seulement le cimetière de ce qui se *passe,* mais aussi le cimetière de ce qui a été possible, est possible, et qui n'a pas eu lieu, n'aura pas lieu. La vie n'est qu'ici, la "vie rêvée" fantastiquement vivace de la prison qui a toujours résisté et résistera à toutes les cures.

Daniel Alvergnat
ancien détenu, membre du Centre d'étude sur la déviance et l'imaginaire du crime.

Photos A. Boisberranger

Littérature carcérale

« Ce n'est rien savoir du malheur si vous croyez qu'on peut le choisir. Je n'ai pas voulu le mien. Il m'a choisi. Il m'est tombé sur le coin de la gueule et j'ai tout essayé pour m'en dépêtrer. J'ai lutté, j'ai boxé, j'ai dansé, j'ai même chanté et l'on peut en sourire, le malheur, je l'ai d'abord refusé. C'est seulement quand j'ai vu que tout était irrémédiable que je me suis calmé. Je viens à peine de l'accepter. Il me le fallait total. »

Jean Genêt, Haute Surveillance.

On l'a souvent constaté : beaucoup de détenus écrivent. Paradoxe apparent : leur niveau moyen d'instruction est très bas. Certes, il faut bien un exutoire à l'enfermement, mais il y a aussi une volonté de lutter contre l'étiquette de rebut collée aux détenus, de se prouver à soi-même et aux proches qu'on peut faire œuvre positive, qu'on possède des qualités. D'où la décoration incroyable de certaines cellules, la minutie des objets façonnés avec la patience des marins d'autrefois en attente des alizés, et cette quantité d'écrits qui sortent des prisons, pour la plupart édités dans des circuits parallèles. Si bien peu sont de grandes œuvres, la prison nous a donné quelques monuments de la littérature moderne parmi lesquels l'œuvre de

suite page 10 ▶

◄ suite de la page 9

Jean Genêt ou celle d'Albertine Sarrazin. Deux de ses romans, **L'astragale** et surtout **La cavale,** sont certainement une très bonne introduction à l'univers carcéral. Le vocabulaire extraordinaire, les trouvailles de langage font vivre les "pensionnaires" devant nos yeux : celles qui sont brisées, les "habituées" qui reforment leurs clans, celles qui rêvent à la liberté comme Albertine.

Dans la grande tradition des Genêt, Sarrazin, un roman paru récemment est passé trop inaperçu : **Le désert de l'iguane** d'Alain Dubrieu (Ramsay). Sans doute n'est-ce pas un hasard : les Français, on le sait, ne sont pas doués pour la géographie et ils croient que les déserts, on n'en trouve qu'en Afrique ou en Asie ! Ils n'avaient pas remarqué ceux qui sont sous leurs yeux, dans chaque grande ville et qui ont pour noms : Maison d'arrêt, Centrale, Centre de détention... Difficile de les remarquer, il est vrai, car tout y paraît calme. Mais l'Iguane, qui vit dans l'un d'eux depuis quelques années, sait que tout cela est faux. Le désert est surpeuplé, ça grouille même : on se dévore, on s'aime, on se déchire, on s'assassine ; les coups impitoyables et feutrés pleuvent, on s'observe, on s'impressionne, on délivre. Ses habitants ont l'âge préhistorique. Certains, revêtus d'une carapace et bardés de piquants, sont les plus dangereux. Leur cruauté s'exerce sans limite sur d'autres, plus faibles, dont souvent le seul recours est la fuite ou le suicide... L'Iguane, jeté dans cette mêlée implacable, observe, décrit mais, pris à partie ou agressé, il doit se défendre, mordre et griffer...

Et le désert est là, raconté dans une langue luxuriante et fastueuse. « La Grande Taule, c'est deux pustules grises, deux abcès de béton douloureux, ... deux cancers bord à bord, ligotés par l'enceinte géante, inviolable qui brise leur élan. » Il s'anime et se peuple d'êtres étranges : les détenus d'abord – *Silvio,* le bloc de haine pure, qui a mis de longs mois à aiguiser un manche de fourchette pour "charcler" le directeur ; *Chivas,* le gitan, qui distille l'alcool avec les fruits "cantinés" par les prisonniers ; *l'Oncle,* vestige hautain et intraitable du Milieu marseillais ; *la Tombe* qui parle peu et dont la vengeance est le devoir ; son complice *La Pique* qui manie diaboliquement le couteau ; *Gigi,* le doux travelo, qui va mourir sous les coups des deux précédents, etc. – les avocats, ceux qui comme *Bordax* ne sont « ni Chicanneau, ni Trissotin, ni encore moins Tartuffe... un miraculé de l'équation avocassière habituelle » ; et les autres du genre de *Me Kleenex ;* le personnel de l'Administration pénitentiaire : les directeurs ou *macs,* les éminences grises ou *bricards* et les matons ou *crabes,* tout ce monde déplorant le bon temps où il n'existait pas « de journaleux fouinards et d'intellos dégénérés pour poser le taulard en victime ». Des ignorants de la Réforme et des spécialistes de l'humiliation. Et la vie (est-ce le terme ?) s'écoule au fil d'interminables journées troublées, parfois, par les condamnations qui tombent, les séjours au mitard, les bagarres entre clans, les tentatives d'évasion toujours échouées, les révoltes vite réprimées et leurs auteurs transférés vers les Q.H.S. comme l'Iguane à Tulle... Des échos de l'extérieur parviennent, étouffés ou déformés : Pompidou est mort, Giscard est élu, c'est râpé pour les grâces ; la radio vomit "Sheilaneries et Johniaiseries" ; Ranucci a eu la tête tranchée... Et la mythique libération conditionnelle à laquelle ne saurait prétendre l'Iguane (suspect, ayant étudié en prison et réussi son Bac !) : « Il ne savait pas sourire à qui lui inspirait le dégoût, feindre l'estime et le respect à qui sent trop l'ordure et s'attacher aux pas de qui dispense les privilèges. Sans doute lui restait-il beaucoup à apprendre sur la voie de la réinsertion... ».

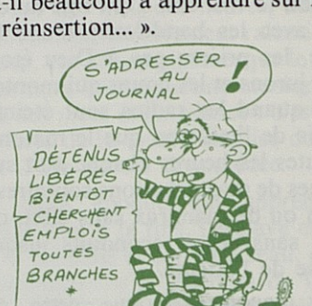

D'autres détenus ont choisi une voie qui n'est plus facile qu'en apparence : le témoignage ou les mémoires. En effet, il faut éviter le piège manichéen, ou le martyrologe (d'autres s'y sont laissés prendre). Par exemple, le témoignage de Nicole Gérard, **Sept ans de pénitence** (Seuil), accablant sur l'absurdité de la vie carcérale, la mesquinerie et la méchanceté de certains responsables (voir le récit des manœuvres de la direction de la Centrale de Rennes pour empêcher la libération conditionnelle de Nicole Gérard), mais parfois, il y pointe le mouvement de recul de la bonne éducation face au « cortège édifiant des voleuses à la tire, prostituées, faiseuses d'anges, homosexuelles... ». A l'inverse, il est parfois difficile d'éviter la complaisance ou d'en rajouter. Tel est le cas du livre de Jacques Lesage de la Haye, **La guillotine du sexe** (Robert Laffont), qui porte en sous-titre "misère sexuelle dans les prisons". En réalité, il s'agit d'une recension de cas (zoophilie, onanisme, voyeurisme, homosexualité...) dont certains paraissent vraiment tirés par les cheveux pour qui connaît le souci méticuleux de l'administration pénitentiaire de les éviter et le mépris où les détenus tiennent ceux qui s'y livrent. Ces travers enlèvent beaucoup de force à la démonstration qui aurait pu s'en passer.

L'ouvrage de Catherine Eyrel et Catherine Leguay échappe à ce travers, **Prisonnière** (Stock). Il raconte l'emprisonnement des auteurs à la Centrale de Rennes, seul établissement en France à n'accueillir que des femmes. Encore plus infantilisante que la prison pour hommes, elle renferme une population triplement défavorisée par son sexe, son origine sociale encore plus basse et par le type de délinquance (recel, infanticides, mœurs, etc.). C'est pourquoi leur livre est aussi un témoignage accablant sur la condition féminine plus parti-

Bande dessinée parue dans l'Echo de Varces n° 3.

culièrement dans les départements industriels et miniers d'où venaient une grande partie des codétenues de Eyrel et Leguay. Enfin, cet ouvrage est également représentatif d'une nouvelle génération de prisonniers qui se soucient moins d'améliorer l'ordinaire que de contester globalement l'institution carcérale.

Beaucoup de détenus n'ont jamais songé à décrire leur vie, en particulier les jeunes. Pourtant, ils ont beaucoup à dire comme le montre le livre de Jean-Claude Montaron, **Jeunes en prison** (Seuil), qui les a côtoyés pendant cinq ans comme instituteur détaché de l'Education nationale. Il nous livre une quantité de textes (on n'ose dire libres !) écrits au début de l'incarcération, des entretiens d'orientation, des dialogues à bâtons rompus au gré des rencontres. Tout ce matériau est classé par thèmes : vie quotidienne, engrenage de la prison, chronique du système pénitentiaire. Les témoignages sont également entrecoupés de réflexions personnelles de l'auteur, de documents en usage dans les prisons (registres de mouvements, rapports de surveillants...), de chiffres et de statistiques.

A travers une image très impressionniste et parfois un peu brouillonne, c'est la parole des détenus, parole souvent malhabile, qui nous fait découvrir ce que ces jeunes incarcérés pensent de leur vie, de l'école, de la société, du travail, de leur réinsertion... Apparaissent les milieux sociaux misérables, les foyers gravement perturbés, l'école qui rejette sans appel les élèves "anormaux", le monde du travail hostile aux casiers judiciaires chargés, puis la prison : la disproportion des peines, l'ennui, l'inoccupation, les petites mesquineries accumulées, la discipline excessive, souvent injuste. Beaucoup de ces textes révèlent des personnalités non encore définies et affirmées : impulsivité, velléité, instabilité, absence d'intérêt ou de motivations. Est-ce en prison que tous ces jeunes apprendront à assumer des responsabilités, à s'assumer eux-mêmes et à trouver un sens à leur vie ? Après lecture d'un pareil dossier, une seule conclusion s'impose : il faut fermer la prison pour les jeunes (1).

Une leçon générale et assez banale se dégage de ces livres : la prison représente un aboutissement, une fin de parcours, non par un pur déterminisme, mais par une suite d'« accidents ». Or la prison nous montre Montaron, parfait la marginalisation déjà bien avancée quand elle ouvre ses portes.

A.P., voilà les deux lettres qui ont gouverné les 35 premières années de ma vie, écrit Jean-Claude Lamfer, **Les galochards** (Edisud) : l'Assistance Publique, et quand il voudra lui échapper, l'Administration pénitentiaire avec, il est vrai, un bref détour par les bataillons d'Afrique et l'asile psychiatrique. Avec une telle vie de famille, à 23 ans, Lamfer ne savait toujours ni lire, ni écrire !... Comment peut-il en être autrement ? Entre l'espèce humaine et l'enfant placé, écrivait Sartre à une époque où Lamfer commençait juste son parcours, une institution s'est interposée avec son registre et sa bureaucratie : il est devenu un produit synthétique qui aura des affinités électives avec les colonies pénitentiaires et les prisons (**Saint Genet,** Gallimard)... Cette fabrication du délinquant, sujet de **La traversière** de Sarrazin, le cas Ferraton l'éclaire à merveille (2), Ferraton à qui tout le monde disait : « Fais le fou, avec tes antécédents, tu le peux ! » Et c'est vrai que les antécédents de Ferraton !!!

Placé à 10 ans en I.M.P. et à l'asile à 14 ans, c'est la longue errance d'hôpitaux psychiatriques en centres de force en passant par la prison. On l'appelle successivement *la Cloche, le Fou, le Sadique* et enfin, *le Meurtrier, l'Assassin.* Depuis toujours, les psychiatres se sont occupés de lui et, le moindre fait, le détail le plus anodin dans sa vie figure à son dossier, est retourné contre lui et l'enfonce un peu plus ! Les rares moments de liberté (parenthèses dans quinze ans d'enfermement) sont aussi pénibles que les internements eux-mêmes : pas de travail pour *le Fou,* pas de vie de famille pour *le Cinglé,* pas d'amis... Et les flics à la maison à la moindre affaire dans le voisinage, et de nouveau l'asile... De quoi devenir vraiment fou face à un tel acharnement !

Mais Ferraton, que l'on a défini pendant quinze ans comme un dangereux déséquilibré, auquel on a méthodiquement inculqué les traits particuliers de son statut d'exclu et traité comme tel, tue sa femme et un gosse après l'avoir violé. A la stupéfaction générale, il refuse que lui soit appliqué l'article 64 du Code Pénal (3) et plaide l'entière responsabilité. Comme il l'écrit « s'il leur avait été donné de choisir entre la mort et l'asile de fous, Buffet, Bontemps, Rapin, Carrein, auraient choisi, et pas la mort, bien sûr. On ne leur a pas donné ce choix. A moi, si, et j'ai choisi ». Il peut présenter une défense, assumer l'entière responsabilité de ses actes, il devient, par ses crimes, l'auteur de son propre sort : « Je ne crois pas qu'il faut me regarder et dire quel monstre assassin Ferraton mais dire quel monstre assassin nous avons fait de Ferraton ».

Cette difficulté de la réinsertion explique sans doute la minceur des récits la concernant. J.-C. Lamfer nous le fait comprendre avec pudeur en glissant sur ses tentatives de formation professionnelle et de mariage, toutes deux ratées à cause de son passé qui resurgit. Malgré son titre, **Ancien détenu cherche emploi,** le livre de Henri le Lyonnais ne parle de réinsertion qu'en vingt petites pages peu représentatives. N'y cherchez pas de récit détaillé des démêlés du libéré avec ses employeurs potentiels, les agences de travail temporaire ou pour l'emploi. Pas un mot sur le casier judiciaire qui, pourtant, interdit l'accès de nombreuses professions, ni sur l'interdiction de séjour qui ne laisse

suite page 12 ►

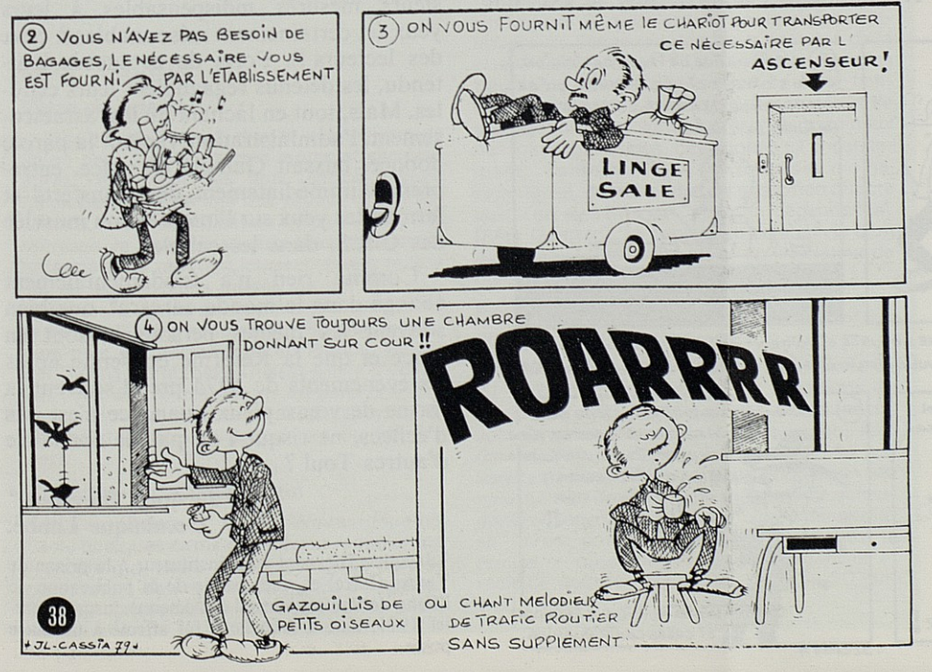

(1) Voir aussi Dennie Briggs, **Fermer les prisons,** Seuil, p. 71-97.

(2) **Ferraton, le fou, l'assassin,** édité par le collectif d'enquête et d'étude sur les pratiques psychiatriques, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

(3) « Toute personne jugée irresponsable de ses actes échappe aux poursuites judiciaires. »

◄ suite de la page 11

souvent au détenu que la Lozère ou le Morbihan pour trouver du travail et refaire sa vie ! Non, le livre du Lyonnais est une autobiographie écrite avec une certaine complaisance pour lui-même et un ton un peu "ancien combattant" style grande truanderie. Malheureusement les détenus, les fonctionnaires de la Police, de la Justice et de l'A.P. qu'il nous décrit sont plutôt des personnages type *série noire,* qui manquent singulièrement de densité humaine. Et puis, réapparaissent trop de poncifs du genre : « le milieu s'est laissé dévorer par l'argent et l'honneur a disparu... ». Le lecteur, désireux de dévorer un roman où l'aventure à la Papillon ne manque pas, sera satisfait, mais celui qui, "arnaqué" par le titre, y chercherait une information sur les difficultés de la réinsertion restera sur sa faim...

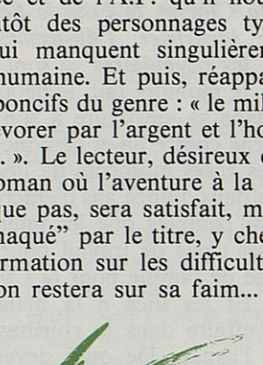

D'autre part, il existe une littérature d'analyse abondante sur les prisons mais peu d'ouvrages sont vraiment utiles. Le plus connu est certainement le gros livre de Michel Foucault, **Surveiller et punir** (Gallimard), une somme d'érudition, exemple presque parfait de cette archéologie que le philosophe propose d'appliquer aux institutions modernes pour en dévoiler le projet. Il retrace, en effet, la naissance du système carcéral français, ses fondements sociologiques, moraux et politiques, mais s'arrête malheureusement au moment où la prison moderne se trouve définitivement constituée dans le visage que nous lui connaissons encore.

Pour qui veut connaître les prisons françaises contemporaines, on ne saurait trop recommander le livre de Serge Livrozet, **Aujourd'hui la prison** (Seuil). C'est un parcours systématique qui fera découvrir ce que recouvrent les mots *centrale, maison d'arrêt, parloir, prétoire, mitard, Q.H.S.,* etc., mais aussi le "palmarès" des différents établissements ou encore le cri de révolte qui monte derrière les hauts murs. Pour ceux qui seraient vraiment trop pressés, signalons le livre de Jacques Léauté, **Les prisons** (Que sais-je ?).

Un livre fournit un complément vraiment indispensable : **Le froid pénitentiaire,** de Simone Buffard (Seuil), qui comporte une description très fine de la façon dont le comportement du détenu traduit tout ce qu'on inflige à son corps. En le lisant, on comprend très bien pourquoi c'est un leurre de prétendre que la prison pourrait être la seule "privation de la liberté d'aller et venir" car, derrière l'enfermement, il y a tout un projet d'exclusion autrement puissant.

C'est pour cette raison qu'il faut lire **La révolte de la Centrale Ney à Toul** par le Comité Vérité-Toul (10/18). Ce petit livre, très dense, fut rédigé, en 1973, par un collectif créé à la suite des graves incidents dans la Centrale Ney et pour lesquels l'Administration pénitentiaire ne trouva que des explications tardives et étonnamment laborieuses. C'est une contre-enquête qui est racontée, parallèle à celle qu'a menée l'avocat général Schmelk et sa commission pour le compte du gouvernement. Alors que celui-ci va s'efforcer d'accréditer l'idée que cette affaire est due à quelques meneurs excités, appuyés par des agitateurs extérieurs, le Comité s'attache page à page – citant des témoignages de détenus, d'éducateurs, d'aumôniers, de médecins, de surveillants – à démontrer que le climat qui régnait dans cet établissement (replié plus que tout autre sur lui-même) ne pouvait qu'aboutir à la révolte ! La vie de quelque cinq cents détenus était organisée, jusque dans ses moindres détails, par le tyrannique directeur Galiana. Un système de galons, fonctionnant dans l'arbitraire le plus total, permettait de maintenir le détenu dans une surveillance et une dépendance permanentes. Mauvaise nourriture, travail dangereux, malsain, extrêmement mal payé, sports et loisirs inexistants, encadrement médical criminellement complice des exactions (coups, mitard, contention de force des éléments "contestataires" pendant plusieurs jours...), libérations conditionnelles et permissions délivrées au compte-gouttes : un sursaut pour la dignité et le respect était inévitable. Et l'administration, de n'avoir pas senti (ou ayant délibérément ignoré...) qu'une pareille éventualité se produirait, était déjà coupable avant même le déclenchement de la révolte...

Pour la première fois, des détenus s'emparaient, sans violence, de leur prison et s'adressaient directement des toits à la population ébahie et aux journalistes. Les délégués des prisonniers négociaient avec les représentants de l'administration et obtenaient des promesses concernant plusieurs mesures indispensables à leurs yeux (et certainement raisonnables à ceux des lecteurs !). Forts de ce succès inattendu, les détenus regagnaient leurs cellules. Mais, tout en lâchant du lest astucieusement, l'administration, reniant la parole donnée, laissait Galiana en place, entreprenait immédiatement des transferts et fermait les yeux sur l'intervention musclée des C.R.S. dans les cellules...

Comme rien n'a fondamentalement changé dans le monde carcéral, que bien souvent les mêmes personnels sont en place et que la Réforme consentie après les événements de 1974 prend souvent la forme de vœux pieux quand ce n'est pas d'échecs, ne risque-t-on pas de connaître d'autres Toul ?

Jacques Thévenot *
Dominique Labbé.

* Jacques Thévenot était instituteur à la prison de Varces (Isère) et responsable de la publication de l'**Echo de Varces,** journal des détenus, jusqu'en juillet 1979, date à laquelle il fut affecté à un autre poste.

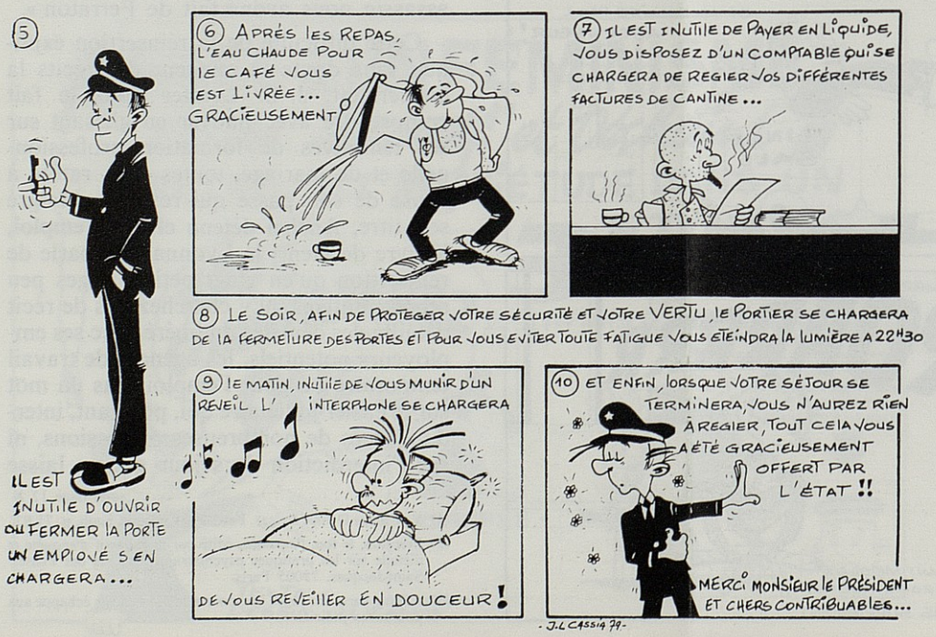

Une Exposition :

La prison dans la ville

Pour approcher la prison autrement que par l'information froide des chiffres et des faits, on ne peut procéder qu'allusivement ou symboliquement. Or, aux symboles traditionnels, vestiges d'une réalité très récemment périmée (les clefs, les barreaux, les rats, le pain sec, etc.) sont en train de se superposer de nouveaux symboles fondés sur une réalité tout aussi inexacte : la télévision en couleurs dans les cellules, la "prison 4 étoiles", hôtel de luxe permissif. Les prisons sont en train de devenir électroniques. Certains s'en étonnent ou s'en indignent. Pourtant l'électronique n'a rien fait disparaître de l'horreur de l'enfermement alors que l'espace expérimenté par les individus (voitures, avions et la toujours présente moto des petits délinquants) s'est considérablement élargi depuis le temps de la marche à pied ou du cheval de trait. Les symboliques anciennes et nouvelles étant faussées, il nous a fallu partir à la recherche d'une toute autre expression.

L'enfermement sera pressenti par la force même de l'exposition qui, inscrite dans un carré, dessinera un parcours d'enfermement. Ce parcours commencera par la ville, les violences et délinquances qu'elle secrète. Puis la Justice : qui sont les exclus qu'on enferme ? Quelle est la justice qui les exclut ? Cette justice est-elle "neutre" et "équitable" ou ne favorise-t-elle pas notre système de société ? Puis, par une longue introduction d'images, la prison elle-même sera progressivement abordée à travers des lettres, des témoignages d'abord, ensuite par des textes ; règlement, emploi du temps, punitions. On entrera alors dans le domaine de la réponse du prisonnier à la prison : la somatisation, les suicides. De façon plus documentaire, les différentes prisons, ce qui concerne le personnel, le travail pénitentiaire, et enfin le poids de la prison imposée aux proches, aux familles, aux femmes de détenus et à leurs enfants. Le cycle se termine par les permissions et la sortie, les difficiles problèmes de la réinsertion, le retour à la ville avec la fatalité, souvent, d'un cycle qui va recommencer.

CIMADE/ARAPEJ

Des Débats

Vivre en prison

"Est-ce qu'on peut dire le silence, est-ce qu'on peut dire les larmes lentes et secrètes après l'extinction des feux, parfois, est-ce qu'on peut dire l'amitié des voyous et des assassins, des voleurs, est-ce qu'on peut dire la détresse, la fierté, la superbe des vieux caïds enfermés, qui répètent inlassablement la litanie de leurs exploits passés, ou qui n'en parlent jamais, est-ce qu'on peut dire l'attente et le temps..." Pierre Goldman, **Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France,** lecture par Gilbert Dombrosky-Gosset suivie d'un débat avec des représentants du personnel pénal, un ancien détenu et Jean Lapeyrie, du Comité d'action des prisonniers (le 16 janvier).

L'Europe de la répression

Klauss Croissant, Gabor Winter, Piperno, Pace, quelques noms qui doivent rappeler aux Français que notre pays est engagé dans la constitution de *l'espace judiciaire européen.* Quelles conséquences sur nos libertés publiques, sur notre droit pénal ? Avec Claude Bourdet, membre du Tribunal Russel sur l'Allemagne fédérale, Me Stefan Baïer, avocat de Klauss Croissant, et Gérard Soulier, professeur de Droit (le 24 janvier).

Rencontres avec les associations.

Pour la préparation de ces manifestations sur les prisons, la Maison de la Culture a reçu l'aide ou le soutien de nombreuses associations (organisations professionnelles, d'action sociale ou d'éducation populaire). Pendant tout l'après-midi du 19 janvier, de 14 h 30 à 18 h 30, plusieurs d'entre elles seront présentes dans les locaux de la Maison pour dialoguer avec le public, présenter leurs buts, leurs publications, leurs actions.

En février : **Les justices pénales** (avec Philippe Boucher, Gilles Millet et Pierre Lascoumes) ; **Prison et psychiatrie** (avec Simone Buffard et Antoine Lazarus) ; **Prétoire, Mitard, QHS** (avec Etienne Bloch) ; **Réinsertion ou Récidive** (table ronde) ; **La peine de mort** (avec Amnesty International).

Des Films

Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère,

René Allio, 1976.

D'après l'enquête célèbre de Michel Foucault sur le triple meurtre commis en 1835 par Pierre Rivière, jeune paysan normand. Après s'être fait passer pour fou, il décide d'expliquer son acte. (le 9 janvier).

Nous sommes tous en liberté provisoire,

Damiano Damiani, 1971.

Un architecte italien est en prison à la suite d'un accident provoqué par son imprudence. Confronté à un univers insupportable, il regagne sa liberté en couvrant un meurtre de son silence. (le 12 janvier).

Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel,

Jean Schmidt, 1978.

L'histoire en images de ces jeunes rejetés sur le pavé du quartier latin par le glaive symbolique de l'ange qui domine la fontaine de la place Saint-Michel. "La révélation la plus troublante qui se dégage [de ce film] concerne le caractère inexorable des procédés de ségrégation dont sont victimes les marginaux des pays prétendus développés ; l'encerclement, l'enfermement, y procède moins, semble-t-il, de méthodes de coercition directe que d'un système de "mise en dépendance" (Félix Guattari). La projection sera suivie d'un débat avec Jean Schmidt et un animateur de quartier grenoblois (le 19 janvier).

Pour qui les prisons ?

Elia Lenasz, 1977.

La présentation de la révolte des prisons de 71 à 74, la dénonciation des conditions de détention, des drames et des exactions ne sont ici qu'un préambule à des questions fondamentales que résume le titre du film. A travers les caractéristiques de la population pénale (jeune, ouvrier, sans instruction, voleur) apparaît le stéréotype de la "classe dangereuse". C'est pourquoi le film nous montre la remise en cause de plus en plus organisée et radicale dont la prison fait l'objet (le 30 janvier).

Photo X

Un juge à la une

par Théâtre-Action

A l'automne 1975, l'affaire Chapron/Charette défraie la chronique. A la suite d'un accident qui a coûté la vie à un ouvrier, le juge Patrice de Charette arrête le directeur de l'usine. En quelques jours l'opinion s'embrase.

S'appuyant sur le caractère de l'affaire, et la dépassant par l'articulation avec d'autres témoignages dans une mise en forme qui est création de langages, **Un juge à la une,** scénario de Renata Scant et Fernan Garnier, se construit en trois cercles : les média, le monde du travail, les juges. Et parmi ces derniers, celui par qui le scandale arrive : celui qui invente une nouvelle relation du judiciaire aux travailleurs.

Au-delà de la formulation d'une double justice : une pour les riches et une pour les pauvres, le spectacle interroge le spectateur-citoyen : qui va en prison et qui n'y va pas ? Pourquoi ?

La lecture présentée par les comédiens du Théâtre-Action (Jacqueline Estragon, Philippe Garin, Annick Michaud, Philippe Mouillon, Philippe Renard, Renata Scant) les 25 et 26 janvier s'inscrit donc bien dans l'ensemble des manifestations sur les Prisons. Une discussion suivra avec la participation de membres du Syndicat de la Magistrature.

Première rue à gauche

de Denis Manuel

Un jour, Denis Manuel, comédien, se voit confier un rôle d'avocat pour l'émission de télévision "Messieurs les Jurés". Pour mieux tenir ce rôle, Denis Manuel décide d'assister à un procès d'assises. Il découvre dans la "boîte aux accusés", entre deux gendarmes, un prévenu qui se révélera peut-être un innocent. L'appareil des Assises est énorme, impressionnant, intimidant : l'idée d'un livre naît dans l'es-

suite page 14 ▶

◄ suite de la page 13

prit de Denis Manuel, l'idée aussi d'aller au-delà d'un tribunal, voir sur place ce que sont les condamnés, ce qui se passe dans les prisons. La conclusion est terrible : la prison punit deux fois. Privé de liberté, le prisonnier va subir d'autres agressions ; génératrice de délinquance, la prison finit de pervertir.

Voici donc un comédien qui ajoute une dimension à son métier et qui finit par écrire non pas un rapport de plus sur la Justice et l'univers carcéral, mais un témoignage où il nous entraîne dans la solitude des murs et des hommes pour interpeller des regards réduits à des matricules.

Quelle distance abolie entre la scène et l'écran où l'on découvre Denis Manuel en Voltaire ou en commissaire de la brigade anti-gang et ce comédien en pèlerinage dans le dossier des prisons, cherchant à comprendre pourquoi un homme tombe, cherchant à percer l'évidence apparente des procès et des condamnations pour découvrir des êtres souvent capables d'autres choses que de crimes. Au moment où l'on ne cesse d'affirmer qu'un homme est présumé innocent tant qu'il n'est pas prouvé qu'il est coupable, il fallait encore un livre (1) pour montrer à quel point un langage institutionnel peut être éloigné de la réalité quotidienne de ces prisons où l'on compte plus de prévenus que de détenus.

Ph. de B.

(1) **Première rue à gauche,** Denis Manuel sera dans la Maison, pour "Un auteur, un livre" le jeudi 17 janvier à 20 h 45. A 18 h 30, le même jour, aura lieu une lecture d'extraits de son livre.

Denis Manuel est né en 1934 à Paris. Etudes de théâtre. A travaillé avec Raymond Rouleau, Albert Camus, Jean Vilar, Roger Planchon. Rôles dans **Caligula, Les Justes, Partage de Midi...** Cinéma : **Le Deuxième souffle** (Melville), **La Voix Lactée** (Bunuel), **L'Attentat** (Boisset). Enfin, à la télévision, joue Louis XI, Voltaire, Henri III.

Il interprète, actuellement, la pièce de Félicien Marceau, **A nous de jouer.**

« Avoir une belle âme, faire étalage de bons sentiments, c'est à la portée de tout un chacun. Mais se prendre par la main et entrer dans la solitude surpeuplée des prisons, simplement pour dire bonjour et parler de choses et d'autres à des hommes devenus des numéros, c'est plus facile à écrire en faisant des ronds de plume qu'à réaliser. Une émotion sourd du livre de Denis Manuel, celle d'un homme, jamais sectaire, qui erre dans un labyrinthe à la poursuite d'on ne sait quel rêve de paradis perdu et qui cherche le mot de passe pour comprendre et essayer d'aider les autres. Le contraste entre sa vie d'homme, d'artiste et cet univers de mort est saisissant. »

Mouloudji, juin 1979.

Le jour se lève - 1979

« A la mémoire de... »

Dans l'ensemble des propositions faites sur la prison, nous avons voulu insérer des peintures : une suite de treize toiles (1) que Bernard Rancillac a terminées l'année dernière. Cette présence est coïncidence, mais pas hasard. Cela montre seulement que la préoccupation des peintres n'est pas encore tout à fait étrangère au débat des sciences dites humaines. Et le peintre, recherchant cette confrontation, soumet sa sensibilité à l'exercice de cette faramineuse actualité ; à ce monde des mots, des choses et des idées que véhiculent nos média. « Peindre réel, c'est peindre présent » écrit Bernard Noël à propos du travail de Rancillac. A l'évidence, notre pain quotidien n'est plus la tartine beurrée trempée dans le café au lait matinal, mais bien le journal imprimé du matin. Les nouvelles du jour.

Quartier de haute sécurité - 1979

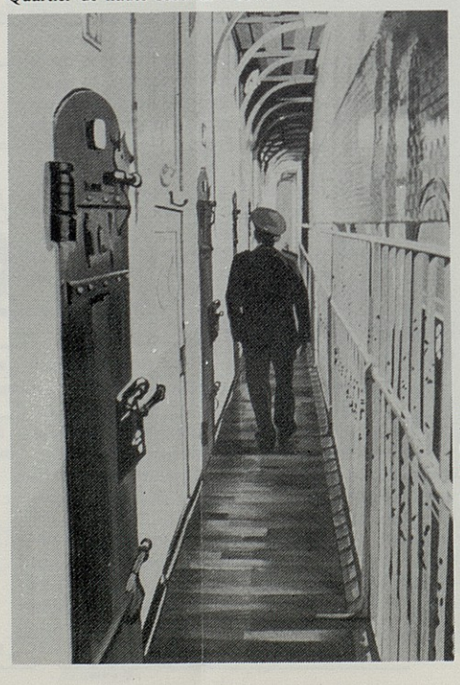

Photos Sabine Weiss, Daniel Bedeau

« Les hommes, les femmes, la vie, la politique, c'est plus important que la peinture. Mais le dire en peinture », notait Bernard Rancillac. C'est là tout le sens de son travail qui, depuis 1964, s'acharne à accrocher des morceaux de notre paysage mental, social, culturel et urbain aux cimaises de l'espace de l'art.

Faute de reproductions d'images, les titres des tableaux de Rancillac sont évocateurs. *Les dirigeants chinois saluant le défilé du 20e anniversaire de la révolution* (1970), *Les feddayins traqués* (1970), *Suite américaine,* sans oublier les séries sur le *jazz* ou sur *l'Argentine.*

Le travail récent que nous présentons s'intitule *A la mémoire de...* (Ulrike Meinhof, cette terroriste allemande suicidée dans sa cellule insonorisée). A des voitures de course, aux 24 heures du Mans, prises dans un effet de vision de plus en plus rapide et exposées de façon chronologique dans ce processus de vitesse, sont intercalés des tableaux en hauteur marquant la ronde d'un geôlier dans un couloir de prison : fascination du mouvement des bolides juxtaposée au statisme pesant de l'univers carcéral. Le premier espace paraît ouvert, aérien, riche en couleurs, axé sur l'horizontale ; le second, clos, froid, terne, sur la verticale. Dans les deux cas, se joue la rivalité de la vie contre la montre, contre la mort.

Yann Pavie.

(1) Ces toiles seront accrochées dans la petite salle à partir du 15 janvier, jusqu'au 10 février.

Rencontre avec Bernard Rancillac le 15 janvier à 20 h 45.

théâtre

attention au travail

une création du Théâtre de la Salamandre

La Maison accueille, en février (du 8 au 22) et pour douze représentations, le Théâtre de la Salamandre avec son dernier spectacle **Attention au travail.** *La troupe n'est pas inconnue des Dauphinois. Souvenez-vous :* **Place Thiers,** *en 1971 ;* **La vie de Jean-Baptiste Poquelin dit Molière,** *en 1974 ; et puis, récemment, en mars 78,* **Martin Eden.**

Ces spectacles ont laissé pour beaucoup, nous le savons, des souvenirs de plaisir. **Attention au travail,** *que Patrick Brunel présente ci-dessous, constituera, nous l'espérons, une invite à le renouveler.*

A l'avant-scène cour, un vieil autobus abandonné, sans roue. A l'intérieur, un chauffeur et quelques passagers, ouvriers au chômage depuis plusieurs mois qui, chaque matin, font semblant, toutefois, d'aller au travail et de s'étonner que le car ne puisse les y emmener.

C'est le premier tableau d'**Attention au travail,** la dernière création du Théâtre de la Salamandre qui s'interroge – nous interroge – sur ce travail qui brise, aliène, tue même quelquefois, et dont pourtant le travailleur ne peut se passer, au point de se sentir coupable d'être réduit au chômage. Tant il est vrai que notre société industrielle a fait du travail une vertu essentielle ! Une bonne dizaine de tableaux suivront, qui, tous, présenteront divers aspects de la réalité sociale : les militants qui occupent l'usine ; l'ouvrier qui veut mettre son habit du dimanche parce qu'il sert de modèle à un peintre ; le P.D.G. qui casse à coups de masse une toute petite machine à vapeur. Et d'autres qui nous disent l'amour, le mal de vivre, le suicide, les conflits de génération, bref, l'ensemble des mutilations culturelles et affectives dont souffre la classe ouvrière.

J'ai surtout, pour ma part, retenu une scène, très forte en ce que sa théâtralité est exemplaire. Sous le regard de sa mère, un ouvrier reçoit chez lui, à domicile, des patrons qui, après avoir fait la queue dans le couloir, viennent lui offrir du travail ; il les éconduit, les méprise, les met à la porte, etc. Seul le théâtre, parce que l'utopie y est possible, peut, en inversant une situation, nous confronter, à ce point, à sa cruauté insoutenable.

Photo Cl. Bricage

Attention au travail est peut-être le spectacle le plus abouti de la Salamandre, celui dans lequel les comédiens ont le plus donné d'eux-mêmes, sans pour autant jamais chercher à représenter de vrais patrons, de vrais militants. Nulle trace d'ouvriérisme. Ici, le naturalisme n'est pas de mise ; au contraire, tous les "artifices" propres au théâtre sont utilisés : les visages sont masqués, les corps déformés par des bourres de kapok, etc. Et l'humour règne tout au long du spectacle, impitoyable et dévastateur, obligeant le spectateur à se saisir du propos à bras le corps.

Voila déjà plusieurs années que les auteurs dramatiques d'aujourd'hui ont pris en compte le monde du travail et porté à la scène la classe ouvrière. Cela nous a valu quelques belles réussites d'écriture, notamment autour du "théâtre du quotidien " : Jean-Paul Wenzel, Michel Vinaver...

Mais jamais une troupe de théâtre n'a, avec autant de bonheur, réussi pareille entreprise : c'est que l'écueil du théâtre d'intervention, facilement didactique et ennuyeux, guette les bonnes volontés. Et puis, les bons sentiments ne suffisent pas à faire le bon théâtre. C'est le talent de la Salamandre de ne pas l'avoir oublié.

Patrick Brunel.

abraham et samuel

"Scène Ouverte", quatrième édition, a lieu du 23 au 26 janvier avec une partie musicale, Les grotesques de la musique, est-ce une ironie ? **(voir l'article "Retour à Berlioz" de J.-F. Héron) et une autre consacrée au théâtre avec une pièce de Victor Haïm,** Abraham et Samuel. **P. Brunel situe brièvement l'auteur et rend compte du spectacle.**

"Une partie d'échecs verbale". C'est ainsi que Victor Haïm lui-même définit sa pièce. Les deux joueurs en sont Samuel et la Veuve, sa patronne. Celle-ci surprend un jour son employé en train de la voler. Furieuse, elle décide de le tuer sur le champ afin d'éviter un procès. D'ailleurs, Samuel, qui est Juif, n'est-il pas habité héréditairement par le besoin de voler son prochain ? Sous la menace de l'épée, l'employé n'a pas d'autre espoir que celui de gagner du temps : il va s'y employer en s'adonnant à cet humour qui, habituellement, faisait tant rire sa patronne. Jusqu'à ce que survienne un événement pour le moins insolite qui va laisser Samuel pantois et donner à l'auteur l'occasion d'aborder le vrai thème de l'œuvre : la judaïcité.

Parmi les Juifs, écrit Haïm, « il y a ceux qui subissent leur judaïcité, parfois croyants et pratiquants, toujours très attachés à l'Etat d'Israël et prêts à s'intégrer, sans grincement, dans la société qui les enrichit, prouvant à chaque occasion qu'ils seront du côté des pouvoirs quels qu'ils soient, du moment que leurs intérêts sont protégés ; il y en a d'autres qui pensent que, là où ils se trouvent, ils doivent dénoncer les injustices, sans que le "clan racial" puisse influencer le jugement politique. Ils sont Juifs, ils revendiquent le choix d'être citoyens, c'est-à-dire de se "mêler aux affaires"... qui les regardent (...). Car il n'y a que des problèmes de classes. Il n'y a pas de problèmes de race. »

L'œuvre adopte le ton de la farce médiévale. L'humour en est cocasse, bouffon, parfois féroce, toujours subtil. Il le fallait pour qu'un tel sujet ne soit pas ennuyeux. La mise en scène de Gérard Caillaud, qui joue également de rôle de la Veuve, rend très bien compte, dans sa précision, de la fermeté du dialogue. Quant à l'interprétation de Samuel par Victor Haïm, elle est saisissante.

P. B.

Victor Haïm

Victor Haïm est né, en 1935, à Paris. Auteur dramatique, il est de ceux que l'on classe parmi les "jeunes auteurs", façon pudique et commode d'oublier que beaucoup d'entre eux ont dépassé la quarantaine, qu'ils écrivent depuis fort longtemps, et que, seule, la carence des plus hautes instances nationales en matière de création littéraire explique l'anonymat d'estime dans lequel évoluent 95 % d'entre eux.

Quelques-unes de ses pièces :

1963 : *La peau du Carnassier,* montée par Pierre Valdo.

1967 : *L'arme blanche,* au Théâtre de l'Athénée - Louis Jouvet.

1971 : *La peau d'un fruit sur un arbre pourri,* montée par Jean-Paul Roussillon.

1972 : Haïm reçoit le prix Ibsen pour l'ensemble de ses pièces.

1973 : Création à l'Odéon, dans une mise en scène de Jean-Louis Thassin, d'*Abraham et Samuel,* avec Jean-Paul Roussillon et Michel Aumont. Cette pièce reçoit le prix des "U" qui distingue l'œuvre la plus originale de l'année.

1974 : Au Festival du Marais, Régis Santon monte *Comment harponner le requin.*

1975 : *La Visite,* avec Robert Hirsch.

1976 : Haïm joue lui-même *Isaac et la sage-femme,* aux côtés d'Evelyne Istria, dans la mise en scène d'Etienne Bierry. Cette même année, André Thvent monte *La servante.*

1978 : Reprise d'*Abraham et Samuel,* montée par Gérard Caillaud et interprétée par l'auteur.

1979 : *La Baignoire,* mise en scène : Georges Vitalez.

L'appel du fou

par les Comédiens Emigrés de Grenoble

Les Comédiens Emigrés de Grenoble – deux comédiens/musiciens/metteurs en scène : Mohammed Boumeghra et Diden Berramdane – nous ont déjà montré cet **Appel du fou** en mai. Le succès fut immédiat : le jeu d'un Mohammed fou ou prophète, la musique de la langue arabe, la drôlerie d'un monologue qui accroche en faisant mal parfois, donnent un spectacle hallucinant. Mohammed et Diden joueront, à nouveau, le 31 janvier et les 1er, 2 et 3 février.

A l'affiche de février

Quelques suites importantes au travail de janvier : L'exposition **Ernest Pignon-Ernest** (jusqu'au 17) ; l'exposition **Bernard Rancillac** (jusqu'au 10) ; l'exposition **Prisons dans la ville** (jusqu'au 24) et un certain nombre de débats : **Les justices pénales** (le 5) ; **La justice dans la prison** (le 7) ; **Prison et psychiatrie** (le 15) ; **Réinsertion et récidive** (le 22). Enfin **L'appel du fou** par les Comédiens Emigrés de Grenoble (les 1er, 2 et 3) et le second concert de **la Philharmonie Roumaine de Cluj** (le 2 à 19 h 30).

Puis l'accueil pendant 15 jours (du 8 au 22) de la Salamandre/Centre Dramatique National du Nord, avec **Attention au travail** (12 représentations). Pour les jeunes (7-12 ans) La Compagnie de la Grenette avec son spectacle **Des cailloux aux étoiles** pour 13 représentations (du 13 au 21). *Scène ouverte* 5e édition (du 27 février au 1er mars) avec Dania et ses chansons et le spectacle comique de Douby. Enfin, le "Un auteur, un livre" du mois avec Kenneth White (le 21).

Invitation au jazz

Bonne nouvelle : Les **5 jours de jazz** sont de retour ! Ils prendront place dans la 3e semaine du mois de mars. Comme par le passé, ils réuniront différents organismes grenoblois (Maison de la Culture, Jazz Club, Théâtre, S.I.C., etc.), autour d'un thème qui pourrait être "la percussion".

Au préalable, deux mois d'animations décentralisées sont prévues dans les collectivités, dès le début janvier, avec un montage audio-visuel : "Les grands orchestres dans l'histoire du jazz" et l'intervention de musiciens.

Renseignements auprès du secteur Musique (postes 308 et 361) ou du service des relations avec les collectivités (poste 311).

Ciné-Enfants

aventures fantastiques

Avec ce film, réalisé en 1958 en Tchécoslovaquie, Karel Zeman a porté à l'écran le roman de Jules Verne, "Face au drapeau". L'originalité du film et sa réussite résident dans l'utilisation, comme éléments de décor, des illustrations des romans de Jules Verne, que Riou et Bennet avaient créés pour les premières éditions. Le choix délibéré de Zeman de faire évoluer les acteurs comme des mannequins pour animer ces gravures sur bois, replace le spectateur dans l'univers imaginaire de Jules Verne. Zeman y a ajouté ses propres inventions ; cela donne un film drôle, empreint d'une poésie naïve, où, à partir d'images anciennes, un monde nouveau est recréé.

musique

retour à berlioz

Grenoble s'intéresse à Berlioz. Depuis plus de deux ans, un travail de fond a été entrepris par la Maison de la Culture et le Centre Musical et Lyrique, avec le concours de nombreux Grenoblois, choristes, chefs de chœurs, musiciens, professeurs, etc.

Cette saison voit se prolonger ce "retour à Berlioz". Stéphane Cardon a organisé le programme (1) de l'orchestre symphonique de Grenoble autour de l'époque romantique. L'ouverture de l'opéra *Benvenuto Cellini* de Berlioz amènera au deuxième concerto pour piano de Franz Liszt, grand ami et admirateur de Berlioz, et à la deuxième symphonie de Johannes Brahms. A la fin du mois, dans "Scène ouverte", un spectacle original *Les grotesques de la musique, est-ce une ironie ?"* : les Lyonnais ont pu le voir dans de mauvaises conditions durant le Festival qui l'avait commandité. Mais cette création mérite mieux qu'un hall de centre commercial. Il était bienvenu à Lyon de faire un spectacle de marionnettes. Mais quel rapport avec Berlioz ? La solution adoptée est astucieuse et séduisante : partant des "Grotesques de la musique", recueil d'anecdotes musicales de Berlioz, le spectacle emprunte à d'autres écrits du compositeur (2) différents éléments susceptibles d'éclairer la complexité du personnage Berlioz, sans vouloir développer le thème "Berlioz, sa vie, ses œuvres" ni tomber dans une exégèse de son style musical.

Nous assistons aux démêlés de Berlioz répétiteur ou chef d'orchestre, aux prises avec l'absentéisme de ses solistes, à la corvée des feuilletons musicaux qui le faisaient vivre, le tout entrecoupé d'évocations utopiques du monde musical tel que le rêve le musicien dans la dernière des "soirées de l'orchestre". L'humour éclate dans toutes les scènes, comme bien souvent dans les œuvres littéraires de Berlioz. Les auteurs ont réussi quelques transpositions habiles qui pourront faire hurler de rire les habitués de la Tribune des critiques de disques. L'évocation de la première émotion musicale de Berlioz, à l'occasion de sa communion solennelle, a donné lieu à une expédition pittoresque : pour chanter la romance de Dalayrac travestie en cantique pieux, source de cette première émotion, Mireille Antoine a réuni les voix virginales de ses petites cousines, réquisitionné un harmonium de campagne, échappé à un enterrement impromptu et pu finalement enregistrer l'œuvrette.

Berlioz aurait apprécié !

Il me faut enfin préciser que ce spectacle de marionnettes, sans être interdit aux enfants, ne leur est pas particulièrement destiné. Les jeunes et moins jeunes y prendront, quant à eux, un grand plaisir en rapport avec la qualité de la réalisation.

Le thème Berlioz se développera encore au cours des mois qui viennent, notamment avec la création, au mois de mars, de *Béatrice et Bénédict*, opéra comique d'après Shakespeare.

Jean-François Héron.

(1) Concert le 11 janvier à 20 h 45 à la Maison de la Culture. En collaboration avec le C.M.L.
(2) **Les soirées de l'orchestre :** à travers chants, mémoires, correspondance. Disponibles à la Bibliothèque de la Maison.

la philharmonie de cluj

Chaque année, la Maison de la Culture s'efforce de faire entendre aux Grenoblois un grand orchestre de niveau international. La Roumanie possède plusieurs de ces formations, qui effectuent volontiers des tournées européennes : voici un peu plus de deux ans, c'était la Philharmonie Georges Enesco de Bucarest qui était dans nos murs. Quelques mois après, celle de Cluj s'arrêtait à Bourgoin et Aix-les-Bains. Devant l'enthousiasme des auditeurs, l'AROC (Association Régionale des Organisateurs de Concerts) décidait d'organiser elle-même le retour de cet orchestre exceptionnel : dix concerts seraient organisés en France, dans la Région Rhône-Alpes ainsi qu'à Bourges et Orléans. A Grenoble, les Heures Alpines et le Centre Musical et Lyrique se sont associés à la Maison de la Culture pour proposer au public deux programmes où les grands classiques et les œuvres plus récentes se côtoient : à côté de la symphonie *Du Nouveau Monde* d'Antonin Dvorak et des *Tableaux d'une Exposition* de Modeste Moussorgsky (orchestrés par Maurice Ravel), on entendra *le concerto pour orchestre* de Béla Bartok (1881-1945) – l'une des dernières œuvres du compositeur, datant de son exil américain – et les *Métaboles* d'Henri Dutilleux (né en 1916) – l'une des œuvres les plus constamment applaudies de ce compositeur français indépendant. Toutes ces œuvres sollicitent puissamment les qualités de ce grand orchestre de cent musiciens : chaque instrument ou groupe d'instruments a une responsabilité importante dans ce type de musique, ce qui a amené Bartok à utiliser le terme de concerto plutôt que de symphonie. On entendra en outre le fameux *concerto pour violon* de Johannes Brahms. Les deux concerts (1) de l'Orchestre de Cluj sont donc deux rendez-vous majeurs pour les amateurs de musique symphonique.

J.-F. H.

(1) Le jeudi 31 janvier, à 19 h 30, en collaboration avec les Heures Alpines (Moussorgsky-Ravel ; Bartok) ; le samedi 2 février, à 19 h 30, en collaboration avec le Centre Musical et Lyrique (Dutilleux, Dvorak, Brahms).

françois béranger

Est-il encore nécessaire de présenter François Béranger ? Plus de 400 000 disques vendus, une centaine de spectacles par an, et un public partout présent. Ses chansons, il les promène de ville en ville, avant tout là où il y a une cause à défendre : le Chili, le Vietnam, ou la lutte de grévistes occupant leur usine.

Avant "Tranche de vie", sa première chanson connue, François Béranger a exercé de nombreuses professions et beaucoup voyagé. Et puis il y a eu l'Algérie qui, comme tous ceux de sa génération, l'a profondément marqué et qu'il lui est difficile d'oublier. L'explosion de Mai 68 lui redonne le goût de la chanson. Il enregistrera trois albums avant de monter sur scène. Ses débuts difficiles où il chante seul s'accompagnant à la guitare sont déjà loin. Aujourd'hui François Béranger chante entouré de cinq musiciens et occupe une place privilégiée parmi les auteurs-compositeurs interprètes français.

A découvrir, ou à rédécouvrir, des chansons tantôt drôles et tendres, tantôt violentes et fortes.